

Vienne
Condrieu
Agglomération

Agglomag

Numéro 27

Le magazine de Vienne Condrieu Agglomération



26 ► 11 / 2025
JUN JUILLET / 44^e ÉDITION



ÉTÉ 2025

JEREMY PERRODEAU



sommaire

3 Édito

4 Ça s'est passé

6 Connaître & participer

- > Budget 2025 : Maîtriser les charges courantes pour continuer à investir au service du territoire
- > Le Conseil de développement se mobilise sur l'efficacité énergétique

12 Vivre & se déplacer

- > Espace Renov'Habitat : la porte d'entrée pour toute question ou conseil sur la rénovation de votre logement
- > Bilan de la Concertation sur le PLUi
- > Un nouveau calendrier pour l'élaboration du PLUi
- > Les crèches de l'Agglo adaptent leur accueil pour la période estivale
- > L'Agglo adopte son nouveau règlement de préinscription en EAJE
- > Mobilisons-nous autour du surpoids des enfants
- > « Pour notre santé mentale, réparons le lien social »
- > Les travaux du demi-échangeur avancent à grands pas
- > VéloZen : le nouveau service de location longue durée de vélos électriques
- > La Navette L'va : vos déplacements facilités, même à la dernière minute !
- > Cet été, profitez des bassins extérieurs de l'Agglo !

22 Entreprendre & réaliser

- > Halte fluviale de Vienne : les travaux démarrent en juin
- > Éco en bref
- > Découverte des métiers
- > Zoom sur...
- > KNP Finance : une expertise financière au service des entreprises

28 Valoriser & préserver

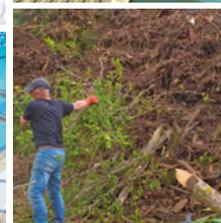
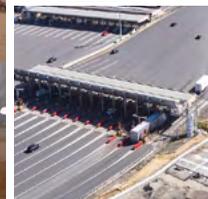
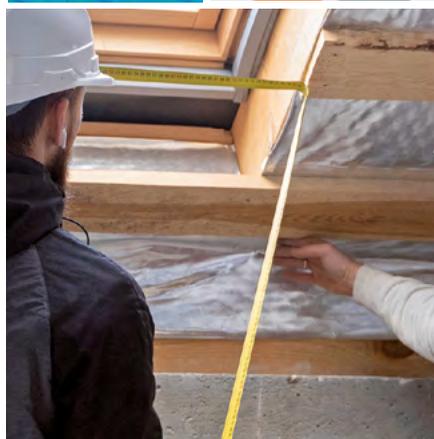
- > Les déchèteries : modalités d'accès et conseils pratiques !
- > Vos couettes et voilages ont une 2^{de} vie !
- > Vos appareils électriques méritent de vivre le plus longtemps possible !
- > Gros volume de végétaux et peu de temps ?
- > Le compostage, une pratique qui se répand sur le territoire !
- > Plan Climat : trois initiatives récompensées pour un avenir durable
- > Garder son logement frais en été sans climatisation, comment faire ?
- > 4 chantiers majeurs en cours sur le territoire

34 Alors on sort !

- > C'est la journée marathon de Jazz à Vienne !
- > Venir au festival
- > Ciné été 2025
- > " Devenez ambassadeur du territoire ! "

38 L'Agglo & vous

40 Jazz à Vienne



Agglomag

Le magazine de Vienne Condrieu Agglomération

N°27 - ÉTÉ 2025

Espace Saint-Germain / Bâtiment Antarès
30, avenue du Général Leclerc - BP 263 / 38217 Vienne Cedex
Tél : 04 74 78 32 10

info@vienne-condrieu-agglomeration.fr
et www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

Directrice de la publication : Claudine Perrot-Berton
Rédactrice en chef : Brigitte Caruana
Rédaction : Brigitte Caruana, Directrice du service communication de Vienne Condrieu Agglomération, Tiphaine Malfait MComConseil
Conception graphique : Catherine Ornon
Page Une : Jazz à Vienne - Jeremy Perrodeau
Impression : Imprimerie Maury

Agglomag est imprimé à 46 000 exemplaires sur du papier respectueux de l'engagement environnemental labellisé PEFC (Programme Européen des Forêts Certifiées)
ISSN : 2609-0783 / Dépôt légal : juin 2025





Mesdames, Messieurs,

À l'approche des élections municipales et communautaires de mars 2026, et dans le strict respect du principe de neutralité qui s'impose à la communication institutionnelle, j'ai tenu à ce que ce numéro de l'Agglomag soit le dernier à contenir un éditorial.

Je souhaite donc profiter de cette occasion pour remercier chaleureusement l'ensemble des élus communautaires et les agents de Vienne Condrieu Agglomération. Leur engagement a permis de faire avancer de nombreux projets durant ce mandat, dans un esprit de responsabilité, de solidarité entre les communes et en gardant toujours comme fil conducteur l'intérêt du territoire et de ses habitants.

Sans jamais augmenter la fiscalité, nous avons favorisé le dynamisme économique de notre territoire, en accompagnant nos commerces et nos entreprises contribuant à créer 2 200 emplois nets en 7 ans (rencontres avec les entrepreneurs, développement de fonciers économiques) ; en renforçant l'attractivité touristique nous permettant d'augmenter de 14 % le nombre de touristes entre 2017 et 2024 (ouverture de la Maison du Jazz, soutien au Trail des Côtes-Rôties, création du belvédère à Tupin-et-Semons, lancement de l'extension de la halte fluviale) et en soutenant le monde agricole (Printemps des fermes, conférence agricole, soutien aux circuits courts).

Nous avons aussi accéléré la transition écologique : extension des consignes de tri, développement du compostage et mise en place de bornes de collecte des déchets alimentaires, ouverture d'une déchèterie réservée aux professionnels ; création d'un cadastre solaire, d'un réseau de chaleur ; soutien à la méthanisation ; développement du photovoltaïque et rénovations énergétiques de nos bâtiments ; mise en place d'une prime pour le remplacement des chauffages au bois... Nos émissions de gaz à effet de serre ont ainsi diminué de 13.5 % entre 2016 et 2023.

En matière de mobilités, le mandat a été marqué par l'augmentation de l'offre en transport en commun et la fréquentation du réseau avec 2 221 000 voyageurs en 2024 (+ 5 % par rapport à 2023), la création de la navette L'va, la mise en place du covoiturage rémunéré pour les conducteurs et gratuit pour les passagers (68 656 trajets réalisés entre septembre 2023 et août 2024 soit + 30 % en un an) et le développement de la pratique du vélo (prime pour l'achat d'un VAE, locaux pour le stationnement, création de pistes cyclables). Après des années de procédures, le demi-échangeur autoroutier au sud de Vienne sera mis en service en octobre.

Nous avons aussi rénové de nombreux kilomètres de réseaux, que ce soit au niveau de la voirie, de l'adduction d'eau ou de l'assainissement comme le raccordement des Cotes-d'Arey à la station de Vienne sud ou la création d'une nouvelle station aux Haies, ces domaines sont souvent peu visibles mais ô combien importants pour préserver nos ressources.

Concernant les services aux habitants, nous avons rénové plusieurs crèches et augmenté leur capacité (+ 40 places entre 2018 et 2024), relocalisé la ludothèque, rénové nos équipements sportifs, en particulier le stade nautique de Saint-Romain-en-Gal, développé le numérique dans les écoles et facilité l'installation de la fibre.

Ce mandat nous aura ainsi permis de préparer l'avenir de notre territoire, tout en œuvrant pour le quotidien de ceux qui y vivent ; un mandat au service de toutes les communes et de tous les habitants. Merci pour votre confiance.

Thierry Kovacs, Président de Vienne Condrieu Agglomération

Mardi 4 mars

Pour renforcer les liens et la coopération entre l'Agglo et les finances publiques, une convention de partenariat a été signée avec la Direction Départementale des Finances Publiques de l'Isère. L'occasion pour Thierry Kovacs, Président de Vienne Condrieu Agglomération et Frédéric Guin, Directeur départemental des Finances Publiques de l'Isère de souligner l'excellente qualité de la coopération qui existe entre les 2 institutions.

De gauche à droite : Christophe Bouvier, Vice-Président aux finances · Thierry Kovacs, Président de l'Agglo · Frédéric Guin, Directeur départemental des Finances Publiques de l'Isère · Nathalie Drouard, Conseillère aux Décideurs Locaux DDFIP · Nathalie Roegiers, Responsable du service de gestion comptable DDFIP

Signature de l'engagement partenarial avec le service des finances publiques



À la découverte des métiers de la petite enfance



Mercredi 5 mars

La 2^e édition du salon de découverte des métiers de la petite enfance qui s'est déroulée à la salle des fêtes de Vienne, a rencontré un franc succès !

Plus de 120 visiteurs ont pu échanger avec les professionnels du secteur et découvrir les métiers et les formations dans le domaine de la petite enfance.

La direction Petite Enfance de l'Agglo a profité de cette rencontre pour assurer un espace recrutement et constituer une CVthèque.

À cette occasion, Thierry Kovacs, Président de l'Agglo et Annick Guichard, Vice-Présidente à la Petite Enfance, accompagnés de Tiphaine Vosensay, conseillère déléguée de Vienne en charge de l'enfance ont salué le travail des équipes Petite Enfance de l'Agglo.

Lundi 10 mars

Une centaine de personnes a assisté à ce temps fort du territoire placé sous le signe des énergies renouvelables. La Verrière des Cordeliers à Sainte-Colombe, récemment rénovée et chauffée grâce à la géothermie sur nappe du Rhône, était le lieu idéal pour ces rencontres.

En introduction, le Président de l'Agglo, Thierry Kovacs, a rappelé que le succès de notre Plan Climat Air Énergie Territorial reposait sur notre capacité à mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire.

Ces rencontres ont été l'occasion de nombreux échanges entre les participants autour des questions de préservation des ressources et de changements des comportements.

Denis Peillot, Vice-Président à la transition énergétique, a ensuite présenté le Concours des initiatives. Maison Durable, Texabri et les Centrales Villageoises de la Région de Condrieu sont les lauréats 2025 !

2^{des} Rencontres du Plan Climat



Vendredi 4 avril

Thierry Kovacs, Président de Vienne Condrieu Agglomération, Richard Bonnefoux, Vice-président à la voirie et Christophe Bouvier, Vice-Président aux finances, entourés de nombreux élus de la ville de Vienne et d'habitants du quartier de Malissol, ont inauguré les nouveaux aménagements de la rue Tony Garnier à Vienne.

Chacun a pu apprécier la qualité des aménagements réalisés pour apaiser la circulation des véhicules, créer une circulation piétonne et améliorer le cadre paysager.

Inauguration des aménagements de la rue Tony Garnier à Vienne



Tous au compost



Samedi 5 avril et mercredi 9 avril

Dans le cadre de sa participation à la quinzaine nationale du compostage de proximité, l'Agglo a inauguré 2 nouveaux sites de compostage collectif : un composteur de quartier au centre du village de Serpaize, le samedi 5 avril, en présence de Max Kechichian, Maire de Serpaize ; et un site de compostage partagé, le mercredi 9 avril, dans le jardin de Ville de Vienne en présence de Marilynne Silvestre, conseillère déléguée à l'économie circulaire. Ces composteurs, en libre accès, permettent de déposer les restes alimentaires compostables.

Inauguration du Pont de Joux à Luzinay



Vendredi 11 avril

Thierry Kovacs, Président de l'Agglo et Christophe Charles, Maire de Luzinay, entourés de nombreux élus, ont inauguré le Pont de Joux. Les travaux de lutte contre les inondations sur le ruisseau du Joux ont été réalisés par le Syndicat Isérois des Rivières Rhône Aval (SIRRA) et ceux de la reprise du pont sur le Joux par Vienne Condrieu Agglomération pour un montant de 350 000 €.

2^e baby dating Petite enfance



Samedi 12 avril

Dans le cadre du plan de valorisation du métier d'assistante maternelle, la direction Petite Enfance de l'Agglo a organisé la 2^e édition du baby-dating dans 3 Relais : Les Cèdres à Vienne, Graine de Malice à Pont-Évêque et Premiers Pas à Saint-Romain-en-Gal. Cet événement a permis aux familles à la recherche d'un mode garde, de rencontrer des assistantes maternelles ayant des places disponibles et de prendre contact avec les RPE du territoire et leurs animatrices.

30 assistantes maternelles et 31 familles du territoire se sont ainsi rencontrées au cours de cette matinée riche en échanges. Une belle réussite !

Agglo Connaître & participer

Budget 2025

Maîtriser les charges courantes pour continuer à investir au service du territoire

Dans un contexte marqué par une loi de finances publiée seulement mi-février 2025 et contenant des mesures sévères pour les budgets locaux, Vienne Condrieu Agglomération poursuit sa recherche de marges de manœuvre en fonctionnement, afin de conserver une capacité d'investissement de haut niveau en maîtrisant l'endettement et sans augmenter les impôts.

Composé d'un budget principal et de 6 budgets annexes, le budget de Vienne Condrieu Agglomération s'élève à près de **190 millions d'euros en 2025** (fonctionnement et investissement), en incluant les résultats et les reports 2024.

La fiscalité

Comme chaque année depuis 2018, **les taux de la fiscalité sur les ménages et les entreprises restent inchangés** :

- 7,81 % pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires,
- 0 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties,
- 2,52 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties
- 25,89 % pour la cotisation foncière des entreprises.

Quant au taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), il évolue dans le cadre du processus d'harmonisation qui conduira à un taux

unique en 2026. Ainsi les taux pour 2025 s'élèveront à 9,64 % pour les communes de l'Isère, à 9,40 % pour la commune de Saint-Romain-en-Gal et à 9,35 % pour les autres communes du Rhône.

[... conserver une capacité d'investissement de haut niveau en maîtrisant l'endettement et sans augmenter les impôts.]

Le fonctionnement et l'épargne

Dans le budget principal, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à **69 120 000 €**, contre 67 108 000 € en 2024, et les recettes réelles de fonctionnement atteignent **77 805 000 €** contre 75 661 000 € en 2024, affectation du résultat comprise. Ces chiffres montrent que Vienne Condrieu Agglomération parvient à maintenir l'équilibre entre la hausse de ses dépenses (+ 2 012 000 €) et celle de ses recettes (+ 2 144 000 €).

Elle doit pourtant faire face en 2025, à plusieurs mesures décidées par l'État qui amoindrissent ses recettes (dispositif de prélèvement sur les recettes fiscales appelé DILICO, gel des fractions de TVA perçues en compensation de la suppression d'impôts locaux, diminution de certaines dotations), ou qui alourdissent ses dépenses (par exemple la hausse de 3 points de la cotisation à la Caisse de retraite des agents). Impact estimé de ces mesures : 1,5 million d'euros.

L'Agglo subit également des hausses de coûts dans le domaine des déchets, dans la lutte contre les inondations, ou encore les assurances. Malgré cela, elle ne renonce pas à la qualité de service qu'elle doit au territoire : augmentation du nombre de places en crèches, soutien au développement des entreprises ou à la politique de la ville. Elle continue à favoriser les mobilités sous toutes leurs formes et à déployer les énergies renouvelables. Elle met en place les mesures nécessaires au maintien de son attractivité auprès des agents en fonction comme de ses futurs collaborateurs, dans un contexte où il n'est pas toujours facile de recruter.

En optimisant son organisation et sa gestion, l'Agglo parvient toutefois à maîtriser la masse salariale et les charges générales, en s'appuyant aussi sur la baisse du coût de l'énergie.

Ces efforts rigoureux de maîtrise de la dépense et le travail quotidien d'optimisation des recettes permettent de maintenir **l'épargne nette 2025** à un niveau équivalent à celui de l'an dernier, soit **3,6 millions d'euros**. En préservant cet élément essentiel de l'autofinancement de l'investissement, l'Agglomération conserve sa capacité à investir.



Un niveau d'investissement qui reste élevé

Vienne Condrieu Agglomération poursuit la mise en œuvre de sa feuille de route pour le développement du territoire, même si dans un contexte financier tendu, certains projets comme la requalification de l'entrée nord de Vienne ont été décalés dans le temps. Ainsi les investissements prévus en 2025 atteignent le même montant que l'an passé, soit 39,9 millions d'euros tous budgets confondus. Avec les reports de l'année 2024, **ce sont 52 millions d'euros au total qui sont inscrits au budget**.

Ces crédits d'investissement sont orientés vers **la réhabilitation énergétique des bâtiments**, la sobriété énergétique et le développement des énergies renouvelables, ainsi que sur des actions visant à améliorer la gestion des déchets, en poursuivant notamment **le déploiement des conteneurs enterrés et des points d'apport volontaire des restes alimentaires**.

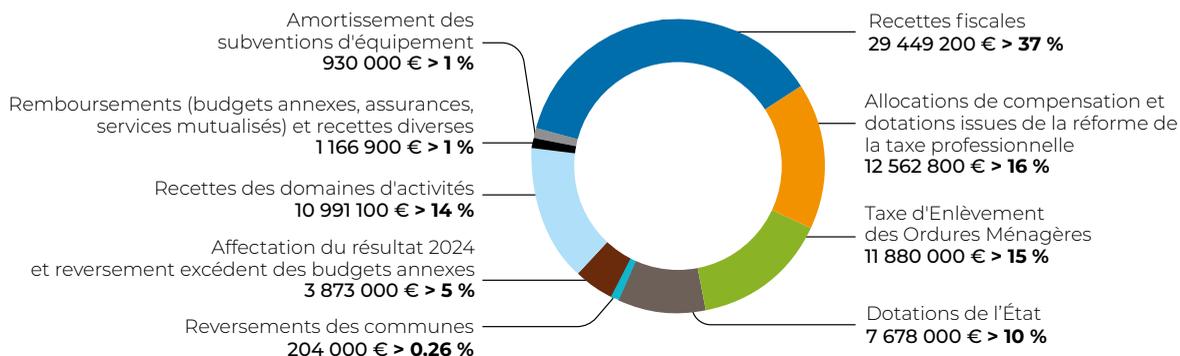
Ils concernent également le développement économique et le tourisme, avec la poursuite du **réaménagement du site Logistirail et la halte fluviale**, mais aussi le développement des mobilités et la requalification urbaine, avec **le Cours Brillier, les itinéraires cyclables, les parkings relais** ou encore la participation au **renouvellement urbain** de la vallée de Gère.

Les enjeux relatifs à l'eau constituent également une priorité, avec un budget en forte hausse sur les réseaux d'assainissement avec notamment le raccordement du secteur de Saint-Jean-de-Bournay à la station d'épuration Vienne Sud, la construction d'une nouvelle station d'épuration aux Haies, les travaux d'amélioration des rendements sur les réseaux d'eau potable, la réhabilitation des réservoirs, la lutte contre les inondations...

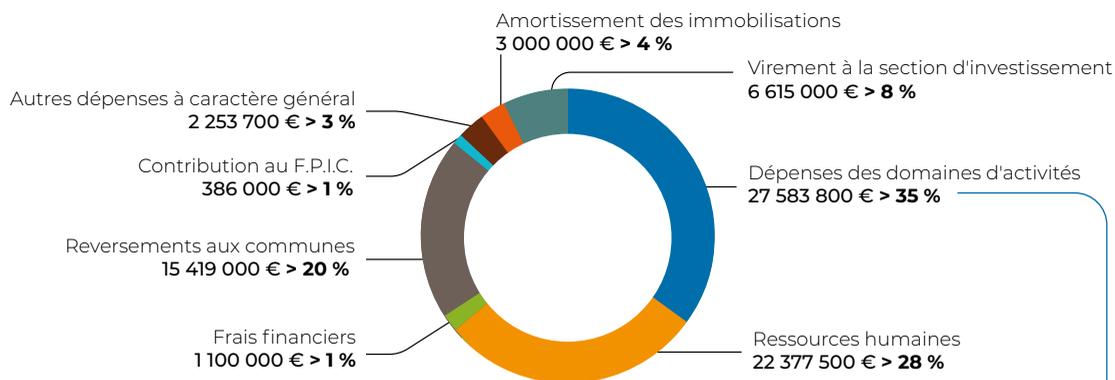
Le fonctionnement du budget principal

L'Administration

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à **78 735 000 €** (recettes réelles et opérations d'ordre)



Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **78 735 000 €** (dépenses réelles et opérations d'ordre)



Les dépenses prévisionnelles des domaines d'activités pour 2025 (hors opérations d'ordre et hors personnel)

Économie, tourisme, Jazz à Vienne	2 266 600 €	Voirie communautaire	1 853 100 €
Subvention d'équilibre à l'immobilier d'entreprises et aux zones économiques	242 700 €	Eaux pluviales et rivières	867 500 €
Subvention d'équilibre à la base de loisirs de Condrieu	34 000 €	Équipements sportifs	453 800 €
Emploi, formation, insertion	609 400 €	Piscines	1 097 300 €
Foncier et aménagement du territoire	380 700 €	Subvention d'équilibre au budget des transports	2 500 000 €
Politique de l'habitat	638 000 €	Transition énergétique et biodiversité	398 000 €
Cohésion sociale et politique de la ville	580 200 €	Gestion des déchets	10 119 100 €
Animation et information jeunesse	66 100 €	Maintenance du patrimoine et moyens techniques	460 000 €
Petite enfance	1 445 600 €	Soutien aux événements intercommunaux	67 000 €
Service de téléalarme	241 200 €	Fourrière animale	75 000 €
Politiques territoriales	18 500 €	Contribution aux services incendie	3 170 000 €

Le fonctionnement des budgets annexes

Les budgets annexes s'équilibrent en dépenses et en recettes à hauteur de :

- 14 595 000 € pour les transports et déplacements
- 10 953 384 € pour l'eau potable (dont 3 040 000 € de redevances assainissement reversées au budget annexe de l'assainissement)
- 9 460 931 € pour l'assainissement
- 1 267 573 € pour les zones économiques
- 611 000 € pour l'immobilier d'entreprises
- 148 000 € pour la base de loisirs de Condrieu

L'investissement

52 002 000 € pour les dépenses réelles d'investissement
(hors remboursement du capital de la dette et opérations d'ordre)

Assainissement, eau potable, eaux pluviales et rivières

- Réseau d'assainissement et stations d'épuration, raccordement du secteur de Saint-Jean-de-Bournay à la STEP Vienne sud et nouvelle station d'épuration des Haies
- Réseaux d'adduction d'eau potable, réservoirs et stations de production
- Travaux de canalisation des eaux pluviales
- Travaux de protection contre les inondations
- Schémas directeurs

Transports et mobilité

- Matériel roulant, dont bus au gaz et cars à hydrogène
- Extension de la station GNV sur la plateforme de mobilité
- Poursuite des études sur la halte ferrée de Vaugris
- Réaménagement du cours Brillier avec création d'une voie de bus en site propre
- Parking relais Etcheberry
- Poursuite de l'équipement et de la sécurisation du réseau
- Programme modes doux de déplacement

Gestion des déchets et transition énergétique

- Poursuite du déploiement des conteneurs enterrés et des conteneurs pour les restes alimentaires
- Aménagement et densification du réseau des points d'apport volontaire
- Renouvellement des bacs et composteurs
- Plan de solarisation
- Maintien à niveau, vidéosurveillance et contrôle d'accès des déchèteries
- Maintien à niveau des sites d'exploitation
- Maintien à niveau et renouvellement des matériels de collecte et des équipements
- Poursuite de l'aide au remplacement des foyers bois

Équipements sportifs et piscines

- Rénovation de l'éclairage des équipements sportifs
- Maintien à niveau et équipement des piscines, gymnases et terrains de sport
- Mise en accessibilité de la piscine à Loire-sur-Rhône

Voirie communautaire

- Programmes de travaux sur les voies communautaires
- Aménagements de sécurité liés au Plan de Mobilité
- Réfection des voiries dans les zones économiques
- Réhabilitation des ouvrages d'art communautaires (ponts)
- Aménagement des points noirs des circuits de collecte des déchets
- Participation à l'échangeur Vienne sud
- Mise en oeuvre du schéma directeur vélo et entretien des pistes cyclables

Économie et tourisme

- Acquisition et aménagement de foncier économique
- Immobilier d'entreprises, notamment réhabilitation du site Logistiral et acquisition du tènement immobilier Ellipse à l'Espace Saint-Germain
- Soutien au commerce et à l'agriculture
- Mise en oeuvre du schéma de développement touristique, notamment extension de la halte fluviale
- Base de loisirs de Condrieu

Maintenance du patrimoine et informatique

- Rénovation énergétique du bâtiment Antarès et programme d'amélioration énergétique
- Réhabilitation et extension du bâtiment des archives
- Maintien à niveau des bâtiments administratifs et techniques
- Informatique et télécommunications
- Schéma directeur

Aménagement et rénovation urbaine

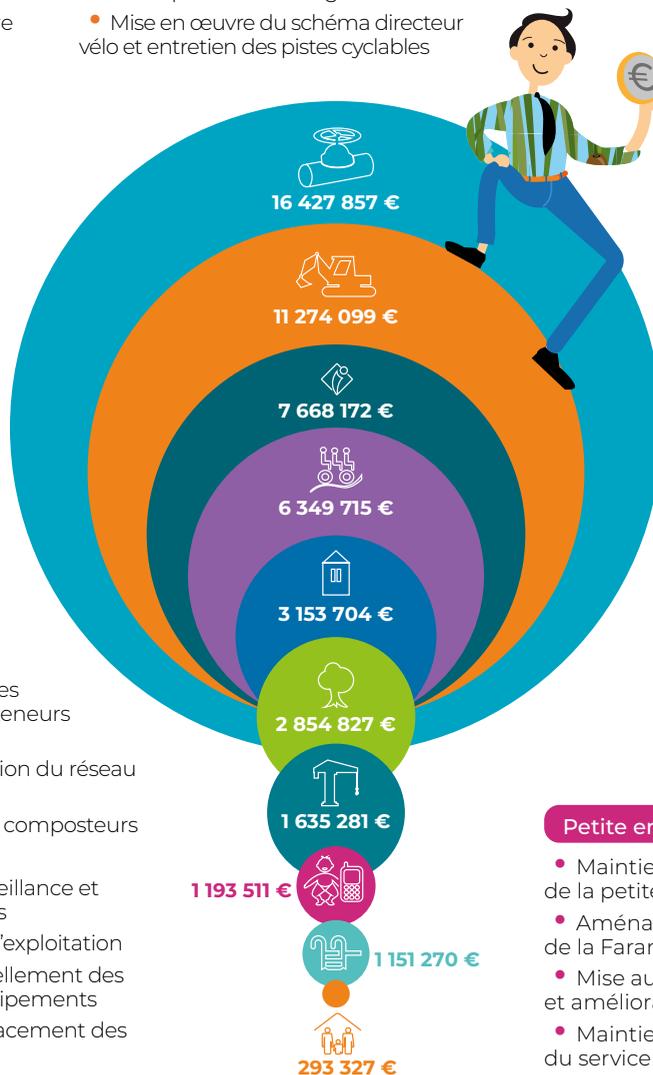
- PLU des communes et PLU intercommunal
- Participation aux aménagements de la Vallée de Gère et de Vienne Sévenne

Petite enfance et téléalarme

- Maintien à niveau des équipements de la petite enfance
- Aménagement et extension du site de la Farandole
- Mise aux normes des établissements et amélioration de la qualité de l'air
- Maintien à niveau des équipements du service téléalarme

Politique de l'habitat

- Soutien aux opérations de réhabilitation de l'habitat
- Participation à la construction de logements sociaux
- Maintien à niveau des aires d'accueil des gens du voyage

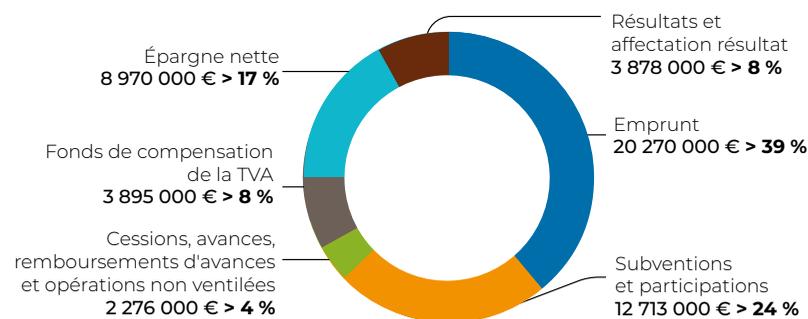


Le financement de l'investissement

L'épargne nette que Vienne Condrieu Agglomération dégage en fonctionnement, bien qu'elle soit en retrait dans le contexte financier tendu des collectivités locales, constitue une part encore significative du financement des investissements.

Par ailleurs, d'importants financements externes sont mobilisés, en moyenne de 50 % à 70 % de subventions sur les projets les plus coûteux.

Dans ces conditions, l'emprunt prévisionnel est limité à 20 270 000 € en 2025 sur l'ensemble des budgets, contre 24 611 000 € en 2024. Dans le budget principal, l'inscription s'élève à 12 536 000 € au lieu de 14 836 000 € en 2024.



Projet d'extension de la halte fluviale

Un endettement qui reste maîtrisé

Comme celui du budget principal, l'encours global de la dette de Vienne Condrieu Agglomération est en hausse au 1^{er} janvier 2025. Il atteint 66,1 millions d'euros contre 61,4 millions d'euros un an auparavant. Une évolution qui avait été anticipée et qui reste maîtrisée : la durée de remboursement de 5 ans et 3 mois est en diminution dans tous les budgets sauf celui des transports. Elle reste dans tous les cas très en dessous du seuil critique de 12 ans généralement admis.

Il convient enfin de souligner que la dette est peu exposée au risque de taux, grâce à une proportion favorable d'emprunts à taux fixe par rapport aux emprunts à taux variable (respectivement 81 % et 19 % sur l'ensemble des budgets), ce qui permet de contenir l'impact d'une éventuelle hausse des taux d'intérêt.

LA PAROLE À

Christophe

Bouvier,
Vice-Président
en charge des
finances,
Maire de
Chasse-sur-Rhône



Dans le contexte expliqué dans ces pages, l'Agglo poursuit sa recherche de marges de manœuvre en fonctionnement, afin de conserver une capacité d'investissement de haut niveau, de maîtriser l'endettement, le tout sans augmenter les impôts.

Elle y parvient encore avec un budget de 190 millions d'euros (tous budgets), incluant les résultats et reports de 2024. Les taux d'imposition restent stables pour les ménages et les entreprises, tandis que la taxe d'enlèvement des ordures ménagères évolue dans le cadre de l'harmonisation mise en place en 2021.

Les dépenses réelles de fonctionnement augmentent de 3 % dans le budget principal. Elles s'élèveront ainsi à 69,1 millions d'euros, pour un montant de recettes de 77,8 millions d'euros. Malgré les mesures de l'État qui réduisent les recettes et augmentent certaines dépenses, l'Agglo maintient la qualité des services, développe les crèches, soutient les entreprises et favorise les mobilités et les énergies renouvelables. La maîtrise des dépenses permet de conserver une épargne nette de 3,6 millions d'euros sur le budget principal, essentielle pour l'autofinancement.

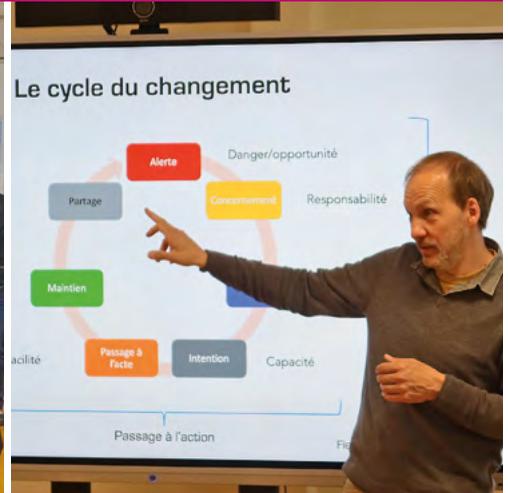
Le total des investissements prévus en 2025 s'élève à 52 millions d'euros (tous budgets).

La parole aux citoyens

CdD

Participation citoyenne

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT SE MOBILISE SUR L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE



Le 12 avril 2025, journée de formation "Accompagnement aux changements de comportements" animée par Nicolas Fieulaine, chercheur en psychologie sociale

En 2021, l'Agglo a confié au CdD la saisine suivante : « Comment faire pour que le citoyen devienne un éco-citoyen ? »

Un groupe de travail a démarré en janvier 2025 sur la problématique de l'énergie avec la question :

« Comment inciter les citoyens à agir plus fortement en faveur de la sobriété, des économies d'énergie et du développement des énergies renouvelables ? »

Le groupe va réfléchir aux changements de comportements à susciter :

- **Sobriété énergétique** : je consomme moins et je change mes habitudes
- **Efficacité** : j'utilise des équipements plus performants
- **Énergies renouvelables** : je privilégie une énergie d'origine renouvelable

Rencontre d'acteurs, formation-action, productions d'idées seront les différentes étapes permettant de répondre à la saisine de l'Agglo. Ce travail sera achevé d'ici à la fin de l'année.

Les quatre réunions qui se sont tenues ont déjà permis de comprendre la saisine, de définir ensemble la méthode de travail, de découvrir des outils ou rencontrer des acteurs comme l'application « J'agis » et l'Espace Info Énergie de l'Agglo.

Le mois d'avril a été bien rempli. Un bilan intermédiaire a été présenté aux élus en commission Air-Énergie-Climat. Une journée de formation avec Nicolas Fieulaine, chercheur en psychologie sociale, spécialiste des changements de comportements, s'est également tenue pour commencer à faire des propositions.

La forte mobilisation des membres du CdD démontre que ce sujet est important mais également complexe au regard de la multiplicité des informations et des acteurs.

[Rencontrons-nous !]

Vous souhaitez en savoir plus sur le Conseil de Développement et ses propositions ?

Rendez-vous sur le site internet, rubrique « les contributions du CdD ».

POUR EN SAVOIR PLUS

04 82 06 33 23 - cdd@vienne-condrieu-agglomeration.fr
<https://cdd.vienne-condrieu-agglomeration.fr/>

Conseil de développement de Vienne Condrieu Agglomération

Conseil de
Développement
Vienne Condrieu
Agglomération

Agglo Vivre & se déplacer



© AdobeStock

© Altes69



L'habitat

Espace Renov'Habitat : la porte d'entrée pour toute question ou conseil sur la rénovation de votre logement

Vienne Condrieu Agglomération met en place un nouveau dispositif, L'Espace Renov'Habitat à destination de tous les propriétaires et copropriétaires de l'Agglo. L'Espace Renov'Habitat répond à toutes vos questions sur la rénovation de votre logement, son adaptation, depuis les conseils techniques, l'étude des devis jusqu'à la mobilisation des aides financières...



VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION

Je suis (et quel que soit mon niveau de revenus)

- Propriétaire d'un logement que j'occupe
- Propriétaire d'un logement occupé par des locataires
- Co-propriétaire d'un bien

- J'ai un projet pour isoler, mieux chauffer ou mieux ventiler mon logement
- J'achète un logement à rénover pour en être l'occupant ou le mettre en location
- Je veux installer des panneaux photovoltaïques
- J'ai besoin d'aides financières pour des travaux d'économies d'énergie
- J'ai besoin de conseils pour comprendre mes devis, mes factures d'énergie

- Je dois adapter mon logement pour pouvoir y rester plus longtemps
- Je dois effectuer des travaux lourds de remise aux normes (logement dégradé ou insalubre)





Où se renseigner ?

J'habite une des 12 communes du Rhône

Je contacte un conseiller France Rénov' de l'ALTE69 (Association Locale de Transition Energétique du Rhône) :
04 37 48 25 90 · particuliers@alte69.org

Permanences d'information sur rendez-vous
■ les 1^{er} mercredis du mois de 9h30 à 16h30 à Condrieu (salle des Éclats)

J'habite une des 18 communes de l'Isère

Je contacte un conseiller France Rénov' de l'AGEDEN (Association pour une GEstion Durable de l'ENergie) :
04 76 14 00 10 · infos@infoenergie38.org

Permanences d'information sur rendez-vous
■ 3 mercredis par mois de 9h à 13h à Vienne (siège de l'Agglo)

Pour les propriétaires occupants modestes et les propriétaires bailleurs, un accompagnement renforcé sera proposé par Soliha et des aides complémentaires de l'Agglo pourront être mobilisées.

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU de Vienne)

Dans le centre ancien de la Ville de Vienne, l'Agglo a mis en place ce dispositif spécifique d'accompagnement renforcé des propriétaires et des investisseurs. Il est confié à l'opérateur Urbanis : 04 85 69 63 71 / opahruvienne@urbanis.fr

J'ai besoin de conseils juridiques en matière d'habitat

Je contacte l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement)
04 76 53 37 30 ou 06 89 37 38 04 · contacts@adil-isere.com

Permanences d'information sur rendez-vous
Tous les mercredis de 14h à 17h à Vienne (siège de l'Agglo)

Parcours de l'utilisateur

ÉTAPE 1

J'ai un projet ou une question : je contacte un conseiller France Rénov' (ALTE69 ou AGEDEN selon la localisation de mon bien)

ÉTAPE 2

Un rendez-vous d'une heure environ est fixé pour analyser ma demande (si besoin)

ÉTAPE 3

Une visite du logement à rénover est organisée avant l'établissement d'un rapport détaillé (si besoin)

ÉTAPE 4

Je choisis les professionnels agréés qui m'accompagneront dans la réalisation de mes travaux

ATTENTION : Les travaux doivent être réalisés par des professionnels RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) du bâtiment. Pour bénéficier des aides, il est nécessaire d'attendre la validation finale du dossier avant de commencer les travaux.

Les aides financières mobilisables

- Les aides nationales, qui, selon le niveau de ressources du demandeur et le programme de travaux engagés peuvent atteindre jusqu'à 90 % du montant HT des travaux
- Auxquelles peuvent s'ajouter les aides de l'Agglo



Les plus de l'Espace Rénov'Habitat...
Expertise, neutralité, gratuité, garantie anti-arnaque



3 exemples de projets de rénovation

Pour un propriétaire



Monsieur et Madame V. ont 4 enfants et viennent d'acquérir une maison individuelle construite entre 1948 et 1974 - Étiquette énergétique E avant travaux. Ils ont des revenus très modestes et ils envisagent :

- Remplacement des menuiseries
- Installation de volets roulants isolants
- Isolation des murs par l'extérieur
- Pose d'une VMC mécanique
- Installation d'une pompe à chaleur air/eau assurant le chauffage et l'eau chaude sanitaire

Ces travaux permettront un gain énergétique de **72 % et un saut de 3 classes énergétiques (de E à B)**

Le coût des travaux est estimé à **48 000 € HT (50 640 € TTC)**

Ils pourront bénéficier des aides suivantes :

- Subvention de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) / ma prime rénov' parcours accompagné = 33 600 €
- Subvention Agglo = 1 000 €
- Total aides = 34 600 €

► **reste à charge sur le montant TTC des travaux = 16 040 €**

Cet exemple est valable pour un propriétaire occupant ou un propriétaire bailleur.



Pour une copropriété

Les copropriétaires occupants d'un immeuble de 27 logements construit en 1972, chauffé au gaz souhaitent gagner en confort, baisser la facture de chauffage et valoriser leur bien :

- Isolation des murs par l'extérieur
- Isolation et réfection de la toiture terrasse
- Changement des menuiseries en parties communes
- Installation d'une VMC collective

Ces travaux permettront un gain énergétique de **36 % et un saut d'1 classe énergétique (de E à D)**

Le coût des travaux est estimé à **891 400 € TTC - Quote-part moyenne par copropriétaire = 33 000 € TTC**

Tous les copropriétaires seront aidés, en particulier ceux dont les revenus sont les plus modestes, lesquels pourront bénéficier des aides suivantes :

- Subvention Anah/ ma prime rénov' copropriété = 7 500 €
- Subvention Anah / primes individuelles = 1 500 €
- Subvention Agglo = 1 000 €
- Total aides = 10 000 € (modeste) / 7 500 € (intermédiaire, supérieur)

► **reste à charge pour chaque copropriétaire modeste sur le montant TTC des travaux = 23 000 € et 25 500 € pour les propriétaires aux revenus intermédiaires ou supérieurs.**



Pour bénéficier d'un montant d'aide maximal, il est préférable d'envisager une rénovation énergétique d'ampleur.

Attention, ces chiffres ne sont pas contractuels, ils sont donnés à titre d'exemple.



Pour un projet d'adaptation à la perte d'autonomie

Monsieur O. a 82 ans et vit seul dans un appartement, au premier étage d'une copropriété. Ses ressources sont modestes et il souhaite engager des travaux d'adaptation suivants dans sa salle de bains :

- Suppression de la baignoire et pose d'une douche avec receveur extra-plat antidérapant
- Pose d'un siège de douche
- Installation de barres d'appuis

Le coût des travaux est estimé à **6 400 € HT (7 040 € TTC)**

Monsieur O. pourra bénéficier des aides suivantes :

- Subvention Anah/ma prime adapt' = 3 200 €
- Subvention Agglo = 500 €
- Total aides = 3 700 €

► **reste à charge sur le montant TTC des travaux = 3 340 €**

Bilan de la Concertation sur le PLUi

VOUS AVEZ LA PAROLE !



Participation citoyenne

La phase de concertation autour du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) vient de s'achever, marquant une étape importante dans l'élaboration de ce document stratégique. Cette période de concertation, volontaire et participative, a permis aux habitants de s'exprimer et de contribuer activement à la définition des orientations futures de notre territoire pour son aménagement. Elle sera suivie d'une enquête publique.

Durant plusieurs mois, des réunions publiques, des ateliers participatifs et des consultations en ligne ont été organisés pour recueillir les avis, suggestions et préoccupations des citoyens. Cette démarche a non seulement enrichi le projet, mais a également renforcé le lien entre les habitants et les décideurs locaux, en favorisant un dialogue constructif et transparent.

En 2028, une **enquête publique** sera menée, conformément

aux exigences réglementaires. Contrairement à la concertation, qui repose sur la volonté de donner la parole aux citoyens dès la phase de conception, l'enquête publique vise principalement à informer le public sur le projet finalisé et à recueillir les avis formels avant son adoption définitive.

Cette distinction est essentielle : la concertation est une démarche proactive et volontaire, permettant aux habitants de s'approprier un

projet. L'enquête publique, quant à elle, est une procédure obligatoire qui garantit la transparence et la légalité du processus décisionnel.

Participation citoyenne

Un nouveau calendrier pour l'élaboration du PLUi

Le calendrier prévisionnel d'élaboration du PLUi prévoyait un premier arrêt en juillet 2025 pour une enquête publique à l'automne 2026.

L'objectif étant d'arriver à un document de qualité, certaines étapes prennent plus de temps que prévu. L'arrêt n'est finalement plus envisageable avant la fin 2025. Il ne peut pas être fait pendant la période

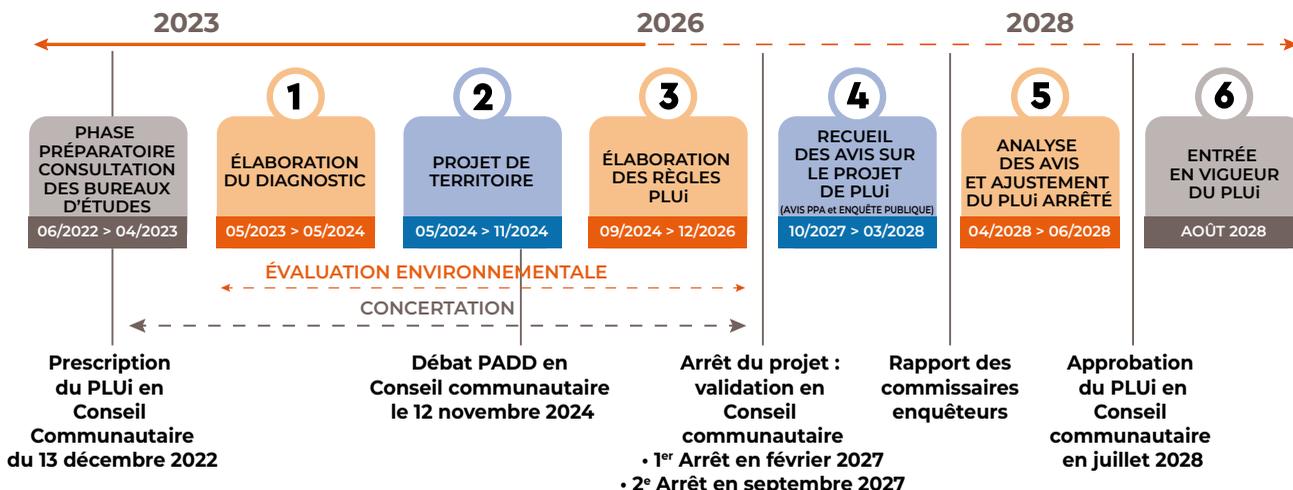
électorale et d'installation des nouveaux conseils municipaux et communautaires.

Le travail à effectuer reste pour autant très important. L'année 2025 sera consacrée au travail sur les Orientations d'Aménagement et de Programmation, à la rédaction du règlement du PLUi... L'année 2026 permettra aux nouveaux élus de s'approprier le sujet et de prendre en compte les éléments

et documents déjà validés tels que le Projet d'Aménagement et de Développement Durables.

Ce sont donc les futurs élus municipaux qui, dans le respect des textes et contraintes en vigueur, achèveront le travail sur la phase réglementaire.

Ainsi, à ce stade de son élaboration, le PLUi sera arrêté en 2027 pour entrer en vigueur en 2028.





Les crèches de l'Agglo adaptent leur accueil pour la période estivale



Afin de faciliter l'accueil des tout-petits dans ses établissements petite enfance, l'Agglo propose depuis 2020 un accueil relais sur certaines périodes de fermeture.

Ainsi, les 16 équipements petite enfance effectuent un roulement pour assurer une continuité de service, offrant aux familles une solution de garde adaptée à leurs besoins (sauf pour la période du 4 au 18 août 2025 inclus).

Cette organisation est possible grâce au travail du Point Info Mode de Garde de l'Agglo (PIMG), qui définit le planning de fréquentation estivale transmis aux familles, en lien avec les directrices de crèches.

PLUS D'INFOS

Retrouvez les dates de fermeture des établissements d'accueil sur le site de l'Agglo :

www.vienne-condrieu-agglomeration.fr (rubrique Vivre et se déplacer > Petite enfance)



L'Agglo adopte son nouveau règlement de préinscription en EAJE

Lors du conseil communautaire du 8 avril, les élus ont approuvé à l'unanimité le règlement d'attribution des places en crèche, actualisé pour s'adapter aux évolutions réglementaires et aux modalités de financement de la Caisse d'allocations familiales (Caf). Les dernières évolutions du document dataient de mai 2022.

Ce nouveau règlement est le fruit d'un travail mené par les agents de l'Agglo, en collaboration avec les élus de la commission petite enfance.

Il propose de revoir la grille de notation en actualisant les coefficients familiaux pour s'adapter à la situation économique actuelle.

Les familles biactives, dans lesquelles les deux adultes travaillent, et monoparentales (un seul parent) ont également été favorisées avec la revalorisation du nombre de points attribués pour ces critères.

Enfin, l'Agglo travaille à définir des places supplémentaires pour les enfants de moins de 3 ans dont les parents sont demandeurs d'emploi et engagés dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Vous souhaitez préinscrire votre enfant en crèche ?

Rendez-vous sur le Portail famille de Vienne Condrieu Agglomération pour déposer votre demande. Il est important de préciser :

- La date d'entrée souhaitée
- Les choix d'établissements par ordre de priorité (3 maximum)
- Les jours et horaires souhaités

La commission d'attribution des places présidée par Annick Guichard, vice-présidente en charge de la petite enfance, étudiera votre dossier au regard des places disponibles et des créneaux demandés.

PLUS D'INFOS

Retrouvez le règlement de préinscription et les critères de notation sur le site de l'Agglo :

www.vienne-condrieu-agglomeration.fr (rubrique Vivre et se déplacer > Petite enfance)





Prévenir l'obésité et le diabète

Dans le cadre de son Plan Local de Santé, l'Agglo s'engage à agir en faveur de la prévention du diabète et de l'obésité afin d'améliorer la santé de ses habitants touchés par ces pathologies. C'est pourquoi l'Agglomag accueille cette rubrique, dédiée aux partenaires avec lesquels l'Agglo collabore au quotidien.

Dans cet Agglomag, la parole est donnée au RéPPOP38

Mobilisons-nous autour du surpoids des enfants

Le surpoids et l'obésité concernent 17 % des enfants. Mobilisé depuis 15 ans sur tout le département, le RéPPOP38 - Réseau de prise en charge de l'obésité pédiatrique - soutient les équipes de professionnels impliqués dans les parcours de soins et développe ses partenariats dans le pays viennois.

Un diagnostic de surpoids ou d'obésité n'est pas une fatalité, il est possible d'agir. Cette situation résulte de nombreux facteurs : familiaux, comportementaux et psychologiques, mais aussi sociaux et environnementaux. Le RéPPOP38, propose donc un parcours de soins pluridisciplinaire et personnalisé de 2 ans, avec des professionnels formés :

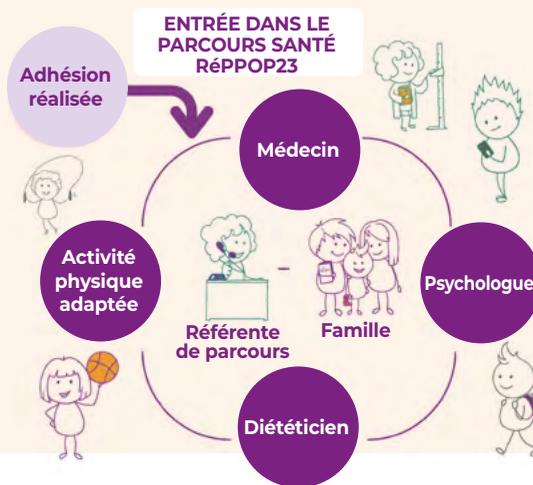
- Consultations médicales régulières
- Consultations diététiques et/ou psychologiques selon les besoins (gratuites pour les familles, car prises en charge par le RéPPOP38)
- Coordination et suivi téléphonique régulier par une référente de parcours
- Bilan en activités physiques et orientation vers des créneaux adaptés.



■ Plus d'infos : reppop38.org

Un professionnel de santé a dépisté un problème de poids chez votre enfant et vous êtes prêt à agir ?

Parlez-en à votre médecin et contactez le RéPPOP38 pour évoquer la situation de votre enfant et les possibilités de parcours de soins : **04 76 24 90 33**



Vous êtes un professionnel de santé et vous souhaitez participer à la prise en charge coordonnée des jeunes patients en surpoids ?

Contactez-nous pour participer à nos prochaines actions de formation et soutien : reppop38@mrsi.fr



« Pour notre santé mentale, réparons le lien social »



Avec son Conseil Local de Santé Mentale, l'Agglo participera cette année encore activement aux Semaines d'Information sur la Santé Mentale qui se dérouleront **du 6 au 19 octobre**, avec des événements sur plusieurs communes du territoire.

Le thème de cette année : « Pour notre santé mentale, réparons le lien social »

Participer aux événements des SISM permet de s'informer gratuitement et de déstigmatiser les questions de santé mentale (déprime, dépression, burn out, pathologie relevant de la psychiatrie...) en découvrant des lieux, des moyens et des personnes du territoire pouvant apporter un soutien lorsque le besoin s'en fait sentir.

■ **Pour tout savoir**, rendez-vous en septembre dans l'Agglomag, sur le site web et la page Facebook de l'Agglo.



Les travaux du demi-échangeur avancent à grands pas



© VINCI Autoroutes/JP Moulet

Portés par les collectivités locales et VINCI Autoroutes pour le compte de l'État, les travaux de création du demi-échangeur de Vienne Sud ont démarré à l'automne 2024. L'objectif de ce grand projet est de favoriser la desserte du territoire et de fluidifier les déplacements quotidiens des habitants.

VINCI Autoroutes, en tant que maître d'ouvrage, pilote ce chantier ambitieux. Les travaux, prévus d'une durée de 14 mois, sont organisés pour minimiser la gêne à la circulation et limiter les

nuisances pour les riverains, avec une mise en service prévue en octobre 2025.

Depuis février 2025, et jusqu'à la fin du chantier, les équipes interviennent sur l'ouvrage de

franchissement de l'autoroute A7 (PS 63), situé sur la RD 131, et ses abords. Des perturbations de trafic sont inévitablement à prévoir.



À NOTER

La création du demi-échangeur au niveau de la barrière de péage de Reventin-Vaugris intègre :

- la création d'une bretelle d'entrée à destination de Lyon et de sortie en provenance de Lyon
- deux gares de péage ;
- la création d'un parking de covoiturage de 100 places ;
- la création de voies dédiées aux mobilités douces ;
- la construction d'écrans acoustiques au niveau de l'aménagement.

PLUS D'INFOS SUR LE PROJET

- Le site web dédié au projet : www.a7-echangeur-viennesud.fr
- La ligne « Allo chantier » > 04 81 43 09 20 (numéro vert)
- L'Info Travaux spécifique par SMS. Abonnement gratuit sur inscription : www.a7-echangeur-viennesud.fr
- Le 3605, pour tout savoir sur votre trajet, 24h/24 et 7j/7 - Radio VINCI Autoroutes, avec vous sur la route

LA PAROLE À

Marc Deleigue, Conseiller délégué aux infrastructures, Maire de Sainte-Colombe



Évoqué depuis près de 30 ans, ce projet va permettre d'offrir aux habitants du sud de l'agglomération un accès direct à Lyon permettant ainsi de réduire le trafic de transit (en particulier au niveau de la montée des Grands Pavés à Reventin, sur le Pont barrage de Vaugris et dans la traversé de Vienne). Ce demi-échangeur facilitera et sécurisera les déplacements de nombreux usagers.



VéloZen : le nouveau service de location longue durée de vélos électriques



[Vous rêvez de rouler en vélo à assistance électrique (VAE), mais vous n'osez pas franchir le cap ? Passez à la vitesse supérieure avec VéloZen !]

L'Agglo lance son service de location longue durée de Vélos à Assistance Électrique (VAE) pour les habitants du territoire à compter du 1^{er} juillet. Le service est assuré par Fleeta, entreprise viennoise.

50 vélos seront disponibles dès le lancement, avec une possibilité d'extension jusqu'à 150 vélos selon le succès du service.

Flexibilité sont proposées avec un large choix pour la durée de location de 3, 6 ou 12 mois, avec possibilité de renouvellement une fois, en fonction des disponibilités.

Une offre de vélos pour tous : en plus des VAE classiques, des vélos familiaux longtails (type vélos allongés), ainsi que des vélos adaptés pour les personnes à mobilité réduite seront aussi proposés.

Des vélos de qualité à faible impact environnemental : l'ensemble de la flotte provient de la marque Sunn, société française qui conçoit et assemble ses vélos en France, et 10 VAE sont reconditionnés. Aussi, l'entreprise Fleeta, en charge

du bon fonctionnement du service, est implantée à Vienne.

Une plateforme web dédiée, accessible depuis le site de l'Agglo permettra de réserver, de payer et de prendre rendez-vous pour la livraison. Un lieu de rendez-vous sera proposé à Vienne, avec possibilité de livraison à domicile moyennant un supplément.

■ **Pour en savoir plus :**
www.vienne-condrieu-agglomeration.fr (rubrique Vivre et se déplacer > Transports et mobilité > Le vélo)



PRIX ATTRACTIFS

35 € / mois
du 01/12 au 28/02

45 € / mois
du 01/03 au 30/11

35 € / mois
toute l'année pour les moins de 26 ans



BON PLAN

Cet abonnement ouvre les droits des salariés à la participation de leur employeur aux frais de transports (50 % minimum).



La Navette L'va : Vos déplacements facilités, même à la dernière minute !



Vous avez un rendez-vous de dernière minute ? Une envie soudaine de sortie ? La Navette L'va s'adapte à vous en vous offrant plus de flexibilité. Vous pouvez réserver votre Navette L'va jusqu'à 1 heure avant le départ, en vous joignant à un trajet existant.

Comment ça marche ? C'est simple et rapide

Via notre site web

Rendez-vous sur www.lva-mobilite.fr (rubrique Se déplacer > Réserver une Navette L'va).

■ **Si vous n'avez jamais effectué de réservation en ligne, créez votre compte en quelques clics.**

Renseignez le trajet souhaité en cliquant sur « Réserver une navette L'va » ou consultez tous les trajets disponibles dans la journée sur « Trajets de la journée »

Par téléphone

Notre centrale de réservation est à votre écoute au 04 86 27 01 01 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Les avantages de cette nouveauté

■ **Flexibilité maximale** : réservez votre Navette L'va même à la dernière minute.

■ **Simplicité** : consultez les trajets disponibles et réservez en quelques clics ou par téléphone.

■ **Praticité** : déplacez-vous en toute sérénité depuis les 30 communes de Vienne Condrieu Agglomération.

Pour profiter pleinement des trajets et horaires de La Navette L'va, pensez à réserver à l'avance, surtout si vous connaissez déjà vos déplacements. La réservation est possible jusqu'à une heure avant le départ sur les trajets déjà réservés la veille, mais anticiper vous permettra d'avoir plus de choix.

[N'attendez plus pour profiter de vous déplacer en toute liberté avec la Navette L'va !]

L'VA LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET LES INCIVILITÉS

Après une importante campagne de sensibilisation sur la nécessité de valider son titre de transport, « Je monte, je valide », L'va Mobilité intensifie la présence de contrôleurs sur le terrain et renforce la lutte contre la fraude. Pour rappel, le montant de l'amende pour absence de titre de transport, titre périmé, non valable ou défectueux s'élève à 72 €. Depuis début mai, il est possible de régler directement l'amende à bord lors de l'infraction, dans ce cas celle-ci est réduite à 50 € au lieu de 72 €. Enfin, le règlement de la contravention peut aussi se faire sur le site web de L'va. L'va renforce aussi sa lutte contre tout acte d'incivilité afin d'assurer le meilleur confort aux usagers.

PLUS DE SIMPLICITÉ POUR LES USAGERS DE LA NAVETTE L'VA

■ Pour réserver :

www.lva-mobilite.fr

Par téléphone en contactant la centrale de réservation :

04 86 27 01 01 (prix d'un appel local)



Cet été, profitez des bassins extérieurs de l'Agglo !

L'Agglo propose une offre aquatique accessible et pensée pour tous.

Avec leurs bassins extérieurs, le Stade nautique Françoise Clavery-Bouysson à Saint-Romain-en-Gal et la piscine Lucien Millet à Eyzin-Pinet vous accueillent tout l'été.

DU 1^{ER} AU 29 JUIN

Stade nautique à Saint-Romain-en-Gal

■ Bassin extérieur 50 m

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

12h - 13h30 et 16h45 - 18h

Mercredi et samedi : 12h - 18h30

Dimanche : 10h - 18h30

■ Petit bassin et pataugeoire

Mercredi : 12h - 17h

Jeudi, vendredi : 17h - 18h

Samedi : 12h - 18h30

Dimanche : 10h - 18h30

■ Bassin inox intérieur

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

12h - 13h30 et 16h45 - 19h30

Mercredi : 12h - 19h30

Samedi, dimanche : 12h - 13h30

Piscine Lucien Millet à Eyzin-Pinet

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

11h30 - 13h30 et 16h30 - 18h30

Mercredi, samedi et dimanche :

11h - 18h30

DU 30 JUIN AU 31 AOÛT

Stade nautique à Saint-Romain-en-Gal

■ Extérieurs

Du lundi au dimanche : 10h - 18h30

■ Bassin inox intérieur

Du lundi au dimanche : 10h - 14h

Piscine Lucien Millet à Eyzin-Pinet

Du mardi au dimanche : 11h - 18h30

LUNDI DE PENTECÔTE

(9 juin)

Ouverture du Stade nautique (10h - 18h30) et de la piscine Lucien Millet (11h - 18h30)

Fermeture des piscines à Loire-sur-Rhône et à Villette-de-Vienne



**RENDEZ-VOUS
À LA RENTRÉE !**

DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS, POUR VOTRE CONFORT

L'Agglo a procédé à quelques aménagements complémentaires :

- Mise en place de voiles d'ombrages sur l'espace solarium du Stade nautique, ainsi que sur les espaces verts de la piscine Lucien Millet afin de bénéficier de zones d'ombres.
- Réfection de la banque d'accueil à l'entrée de la piscine Lucien Millet.

ET POUR PROFITER ENCORE PLUS DES PISCINES !

L'Agglo a mis en place de nouveaux produits et instauré des tarifs préférentiels depuis le 1^{er} juin, les voici :

- **Création de cartes de 10 entrées pour le public bénéficiant de tarif social** (à partir de 60 ans et non imposables, bénéficiaires de revenus minimum, personnes en situation de handicap).
- **Création de cartes de 10 activités** (étudiants, seniors + 65 ans et tarif social).
- **Création de cartes de 10 locations de vélos aquabike** (au Stade nautique et à Loire-sur-Rhône).
- **Au Stade nautique, le 1^{er} samedi des vacances scolaires** (Toussaint, Noël, hiver et Pâques) : une entrée adulte achetée = une entrée enfant gratuite*
2 entrées adultes + 2 entrées enfants achetées = 2 accès sauna gratuits*
- **Pour tout nouvel abonné du territoire** : une entrée gratuite sur présentation d'un justificatif de domicile.

* valables uniquement le jour même

Réouverture des piscines à Loire-sur-Rhône et à Villette-de-Vienne et du Stade nautique à Saint-Romain-en-Gal

le lundi 8 septembre 2025 après la première semaine de septembre dédiée à la maintenance technique.

Vous seront proposés

- Des parcours ludiques pour les enfants à partir de 2 ans (à chaque période de vacances scolaires)
- Des animations pour les plus grands
- Une soirée découverte du Stade nautique (en décembre)

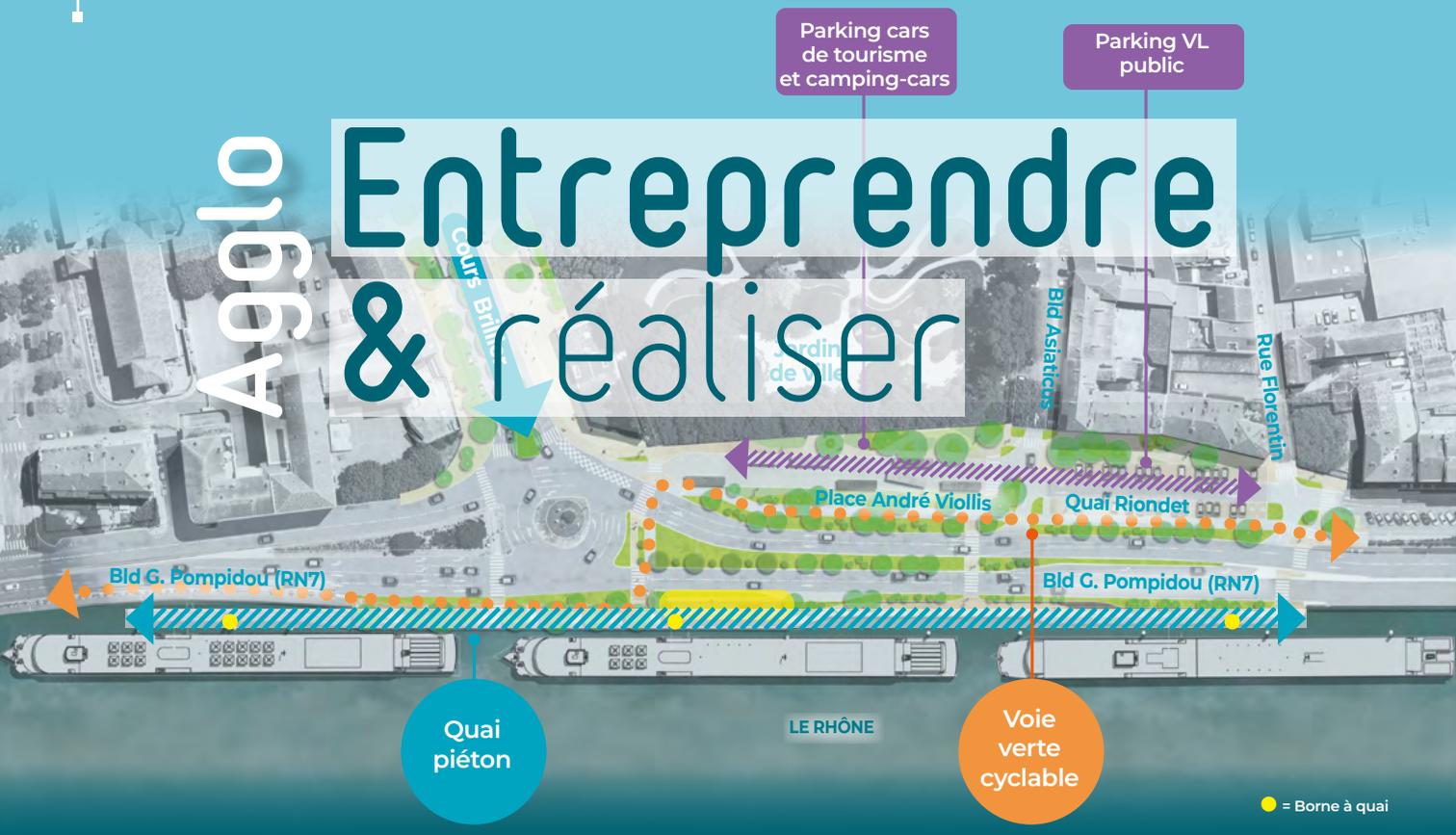
Pour plus d'infos

retrouvez les horaires des 4 piscines de l'Agglo en page 39

... et les activités en détail

www.vienne-condrieu-agglomeration.fr > rubrique Piscines

Entreprendre & réaliser



Halte fluviale de Vienne : les travaux démarrent en juin

Les élus souhaitent renforcer l'attractivité touristique du territoire et répondre à la demande croissante en matière de tourisme fluvial. C'est pourquoi des travaux d'extension de la halte fluviale vont démarrer prochainement afin de créer un troisième quai d'amarrage.

Le projet d'extension de la halte fluviale prévoit aussi la requalification de ses abords avec l'aménagement d'une nouvelle porte d'entrée au centre-ville plus apaisée et plus accueillante dans le prolongement des aménagements du cours Brillier. Cela inclut la création d'une voie cyclable, le réaménagement et la sécurisation des espaces piétons. Le projet prévoit aussi des aménagements pour apaiser la circulation sur la RN7. L'installation de bornes de branchement électrique pour les bateaux permettra la suppression des nuisances sonores et olfactives liées à l'activité à quai des bateaux.

Pour contribuer activement à l'effort de végétalisation du centre-ville de Vienne, de nouvelles plantations viendront compléter cet aménagement sur les abords de la place Viollis et du quai Riondet,

améliorant ainsi la qualité de vie des habitants tout en renforçant l'attrait touristique du territoire.

Le planning prévisionnel de la halte fluviale prévoit une durée de travaux de 20 mois (entre mi-juin 2025 et début janvier 2027).

Les travaux commenceront par la partie terrestre, place Viollis et quai Riondet, permettant ainsi une

durée de travaux optimisée et une neutralisation des accostages dans un second temps de mi-novembre 2025 à mi-juin 2026. Les 3 quais seront réalisés simultanément et livrés progressivement en juin, septembre puis novembre 2026.

Le chantier s'achèvera par la partie du terre-plein central de la RN7 et ses plantations toute fin 2026.





LOIRE-SUR-RHÔNE

Avec *Envies d'ici*, plus besoin d'aller ailleurs

La commune de Loire-sur-Rhône accueille un nouveau bâtiment commercial en plein cœur du village. Ce projet ambitieux, porté par la commune, a permis de revitaliser l'ancien site des Meubles Dalesme par une démolition suivie d'une reconstruction, afin de créer un espace moderne regroupant les commerces de proximité attendus par les habitants.

Grâce à l'accompagnement de l'Agglo, une étude de faisabilité et d'opportunité commerciale a été financée, permettant de valider la composition commerciale et de lancer un appel à projet. Les commerces sélectionnés pour intégrer ce nouvel espace sont variés et répondent aux besoins essentiels des résidents.

- **La botte paysanne** : dans ce magasin de producteurs, les clients trouveront une variété de produits locaux, notamment des fruits et légumes, de la viande, des œufs, et du fromage proposés en vente directe par 8 producteurs, dont 6 sont installés sur le territoire : La Ferme du Chipier (Tupin-et-Semons), La Ferme du Mont Monnet (Longes), Guinet Père et Fils (Eyzin-Pinet), le Gaec du Petit Limousin (Échalas), ainsi que Le Domaine Damien Journoud et Abricot et Potiron, (Loire-sur-Rhône). Les deux autres producteurs sont Sébastien Guillaume, maraîcher à Thurins et la Ferme du Moulin des Chartreux de Sainte-Croix-en-Jarez, qui produit, entre autres, des rigottes de Condrieu. Un casier de retrait des produits sera également disponible pour faciliter les achats.
- **Le Bouteiller** : un nouveau caviste qui propose une sélection de vins et spiritueux de qualité.
- **La Boulangerie pâtisserie de Loire** : déjà présente sur la commune, ce commerce traverse la route de Beaucaire pour rejoindre l'ensemble commercial. Le déménagement est prévu pour septembre, offrant ainsi aux habitants un accès facilité à leurs produits préférés.
- **Cocci Market** : une nouvelle supérette qui propose des produits frais, locaux et essentiels.
- **Tabac Ti Case** : un bureau de tabac, presse et services, offrant une gamme complète de produits et services de proximité.

Ce projet promet de dynamiser le centre du village de Loire-sur-Rhône, en offrant aux habitants un accès pratique à une variété de commerces de proximité. La collaboration entre la commune et l'Agglo démontre une volonté commune de soutenir le développement local et de répondre aux attentes des résidents.

Le nom « *Envies d'ici* » a été imaginé par les élèves de CM2 des écoles de Loire-sur-Rhône.

La Halle dispose d'un parking gratuit, équipé d'ombrières avec panneaux photovoltaïques.

■ **Envie d'ici**
1035 Route de Beaucaire,
69700 Loire-sur-Rhône



Ouvrez votre commerce à Seyssuel

Soutenue dans cette opération par l'Agglo, la commune de Seyssuel a engagé une réflexion sur le renforcement de l'offre commerciale en centre-village.

Une étude de marché a confirmé le potentiel de développement, en particulier pour de la restauration et une offre de convivialité complémentaire à l'existant. Dans cette optique, un bâtiment acquis par la commune sera mis à disposition.

Seyssuel lance un appel à manifestation d'intérêt à destination de porteurs de projet de commerce.

Avis aux initiatives, les candidats ont jusqu'au 30 juin pour se manifester auprès de l'agence éco :

■ **Infos et retrait du dossier :**
entreprendre.vienne-condrieu-agglomeration.fr
04 82 06 33 11.   



© F. Fromont



Découverte des métiers

Attirer les talents d'aujourd'hui et de demain est un enjeu majeur pour les entreprises de notre territoire. À travers l'**Agglomag**, découvrez la richesse des opportunités professionnelles... par les employeurs du territoire à travers une série de portraits sectoriels qui se poursuivront tout au long de l'année.

Pour débiter cette série, focus sur l'un des secteurs forts de notre tissu économique qui recrute et forme sur des métiers en pleine évolution :

[Les travaux publics]

« Chez nous, on peut facilement monter en compétences »

Entretien avec Alexis Buffin, Président du groupe Buffin, entreprise familiale née en 1952 à Ampuis et spécialisée dans les travaux routiers (réalisation d'enrobés, de terrassement, de réseaux d'assainissement, pose de bordures...)

Agglomag : Pouvez-vous présenter votre politique en matière de recrutement ?

Alexis Buffin : Nous n'employons pas d'intérimaires, nous ne proposons que des CDI aux 70 collaborateurs de nos 4 entités basées à Ampuis, Reventin-Vaugris et Saint-Symphorien-d'Ozon : Buffin TP, Buffin Transport, Buffin Maintenance et Beaufrère TP.

Depuis trente ans, nous aimons former nos propres apprentis. Environ 10 % de nos salariés sont actuellement en apprentissage : CAP, BEP, Bac pro et même Bac +5.

Agglomag : Quel est l'avantage de l'apprentissage ?

Alexis Buffin : Cela nous permet de former nos équipes "à notre sauce", selon notre mode de fonctionnement. Et c'est la meilleure solution pour recruter ! Nos apprentis découvrent la polyvalence de nos métiers et peuvent facilement monter en compétences. Ce qui est essentiel pour nous car nous avons besoin de chefs d'équipe, ce qui est plus dur à trouver.

Agglomag : Quels sont vos projets de recrutement ?

Alexis Buffin : Nous recherchons régulièrement des chauffeurs poids-lourds pour travaux publics, des maçons spécialisés en VRD (pose de regards, de bordures, de canalisations...) et des responsables d'équipe chauffeurs d'engin, qui bénéficient, comme tous nos collaborateurs, de nombreux avantages et de belles perspectives d'évolution de carrières.

Contact

Groupe Buffin · 4 RD 386 · 69420 Ampuis
04 74 56 03 20
contact@buffin-tp.fr · www.groupe-buffin.fr



TÉMOIGNAGE

De la polyvalence dans mon métier

" Entré chez Buffin TP en 2016 avec un CAP conducteur d'engin, Theo Barrow a ensuite passé un bac pro puis un BTS travaux publics en alternance. Il a été embauché à l'issue de cette formation : "C'était en septembre 2020", se souvient parfaitement le jeune homme de 25 ans, actuellement chef d'équipe et conducteur d'engins dans l'entreprise familiale. " Mon métier est très varié, et cette polyvalence me plaît. Je fais des choses différentes chaque jour : du relationnel avec les autres gars, de la conduite d'engins, de la gestion de chantier, de la maçonnerie... Je suis très épanoui dans mon poste ! "





« La modernisation de nos métiers plaît aux jeunes »

Le groupe Réguillon (Reventin-Vaugris), rassemble 350 collaborateurs au sein de 7 entreprises associées : Guillaud TP Réseaux d'eau, Genevray Entreprise Paysagiste, MTPe Réseaux d'énergie, Dumont Clean Services, GGM Travaux Acrobatiques, Réguillon et Cie Maçonnerie Gros Œuvre et Pétavit réseaux de chaleur", précise Delphine Réguillon, directrice générale de ce groupe indépendant et familial spécialisé dans les travaux publics, les aménagements extérieurs et le bâtiment.

"80 % de nos projets sont de la commande publique, pour des communes, des agglomérations, des syndicats des eaux, etc.", poursuit la directrice générale, en quête permanente de nouveaux talents : "des encadrants expérimentés et du personnel de chantier qualifié."

Favorisant l'insertion, l'inclusion et la formation de son personnel, le groupe mise sur l'apprentissage : "C'est le cas d'environ 12 % de nos collaborateurs, dont les métiers évoluent beaucoup. Nous devons travailler autrement face au dérèglement climatique et à la baisse des ressources en eau."

Delphine Réguillon l'assure, son secteur d'activités attire : "Le matériel est plus technique, un chauffeur de pelle doit par exemple gérer beaucoup de numérique. La modernisation de nos métiers plaît aux jeunes. De plus, on peut rentrer dans le monde des travaux publics en étant peu formé et monter en compétences. Un poseur peut devenir chef de chantier ou conducteur de travaux. C'est un ascenseur social intéressant !"

■ Contact

Groupe Réguillon

Zone CNR - Route du Barrage
300 chemin de Halage · 38121 Reventin-Vaugris
contact@groupe-reguillon.fr
www.groupe-reguillon.fr



« Esprit familial et bien-être au travail »

Le groupe Roger Martin est une entreprise familiale de travaux publics (Routes, terrassement, VRD, génie civil), du bâtiment, des industries et de l'environnement. Née en 1895, elle compte 2 650 collaborateurs dans 19 départements et 34 entités juridiques différentes. Dont l'agence Rhône-Alpes, qui intervient sur les départements de l'Isère, la Loire et le Rhône. Basée à Chasse-sur-Rhône et spécialisée dans le domaine des travaux publics, elle est dirigée par Cédric Terlon.

Les recrutements

" Nous sommes actuellement en recherche active d'aide-maçons et maçons VRD, réglers et tireurs au râteau aux enrobés, explique Cédric Terlon. Mais également de chefs de chantier VRD et d'un dessinateur-projeteur. Nos offres concernent donc des postes variés. "

Souci de l'épanouissement des salariés

" L'attrait pour nos métiers est aujourd'hui compliqué, notamment car ils sont exercés en extérieur par tous les temps. Cependant, nos métiers rapprochent les gens : nous travaillons en équipe, avec un esprit familial et un souci du bien-être au travail. Nos valeurs d'entreprise en sont l'exemple et sont la devise de chacun de nos salariés : indépendance, performance, confiance mutuelle et responsabilité ! "



■ Contact

Groupe Roger Martin

ZAC des Platières · 254 chemin des Platières
38670 Chasse-sur-Rhône
04 78 73 07 46
rm.aura38@rogermartin.fr · www.rogermartin.fr



Le Club RH du Territoire : un laboratoire d'idées pour l'attractivité

Depuis huit ans, le Club RH du territoire, animé par l'agence éco, se réunit tous les deux mois dans une ambiance conviviale. Ce club rassemble 25 membres issus de divers secteurs d'activités.

Les membres de ce club sont des DRH, des responsables RH et dirigeants, tous désireux de partager leurs pratiques, de développer leurs compétences et de contribuer à l'attractivité de notre territoire.

Le mot d'ordre du Club RH est clair : être un véritable laboratoire d'idées pour renforcer l'attractivité des entreprises locales et co-construire des actions.

Grâce à cette dynamique collaborative, plusieurs réalisations ont vu le jour

■ **Actions relations écoles-entreprises** : Faciliter les échanges et les partenariats entre les établissements scolaires et les entreprises locales.

■ **Semaine de l'industrie** : Promouvoir les métiers de l'industrie et sensibiliser les jeunes aux opportunités offertes par ce secteur.

■ **Actions de formation collectives RH** : Organiser des sessions de formation pour les professionnels RH afin de renforcer leurs compétences.

■ **Outil "Talents, choisissez notre territoire"** : Mettre en avant les atouts de notre territoire pour attirer les talents.

■ **Prix remportés en RSE** : Récompenser les initiatives responsables et durables des entreprises membres.

■ **Engagement dans le challenge mobilité** : Encourager les pratiques de mobilité durable au sein des entreprises.

Le Club RH du territoire continue de jouer un rôle essentiel dans le développement et l'attractivité de notre région, en favorisant l'innovation et la collaboration entre ses membres.

Plus d'infos :

entreprendre.vienne-condrieu-agglomeration.fr
04 74 78 89 00

Agence éco
Vienne Condrieu
Agglomération

Constructys : un acteur clé dans le développement des compétences des entreprises TP, négoce et bâtiments

Constructys est un opérateur de compétences mandaté par l'État, intervenant auprès des TPE et PME. Constructys regroupe trois branches principales : le bâtiment, le négoce et les travaux publics, avec une forte dominance de TPE représentant 90 % de son portefeuille.

Sa mission principale est de financer la formation professionnelle grâce aux cotisations versées à l'Urssaf. Constructys accompagne les entreprises dans leurs mutations technologiques, métiers et tertiaires, avec des plans de formation, de développement des compétences, du conseil et un appui global en matière de ressources humaines.

Dans ce domaine, cela inclut le recrutement en alternance, l'accompagnement sur les dispositifs de formation existants, les certifications, la Validation des Acquis par l'expérience... Constructys aide les entreprises à relever les défis liés aux mutations RH, numériques et écologiques, et joue un rôle de service public au travers de la sensibilisation et le conseil sur la gestion des déchets et des matériaux.

Enfin, Constructys intervient aussi dans l'intégration des nouveaux collaborateurs en fournissant divers supports, tels que des livrets d'accueil et des fiches de poste, afin de garantir une bonne intégration dans l'entreprise.

Contact :

Constructys
constructys.aura@constructys.fr



KNP Finance : une expertise financière au service des entreprises

Spécialisé dans l'externalisation du contrôle de gestion et de la direction financière, KNP Finance propose depuis 2024 des solutions sur mesure pour piloter la performance, anticiper les risques, et optimiser la rentabilité de sa clientèle B2B.



Rencontre avec Anthony Pitiot, son fondateur, qui a rejoint la pépinière Ariane en mars 2025

Agglomag : En quoi consiste votre activité ?

Anthony Pitiot : KNP Finance est un cabinet de conseil en finance d'entreprise, dédié à la performance et à la croissance des PME. Notre objectif est d'offrir aux dirigeants une vision claire, structurée et stratégique de leur situation financière, pour qu'ils puissent prendre les bonnes décisions au bon moment.

Notre valeur ajoutée est principalement notre capacité à transformer les chiffres en leviers de performance. Nous mettons en place des outils de pilotage simples et efficaces, afin d'offrir de la visibilité, de l'efficacité et d'aider à la prise de décisions.

Agglomag : Combien êtes-vous à travailler pour l'entreprise ?

Anthony Pitiot : Nous sommes actuellement deux membres associés fondateurs : chacun expert dans son domaine. J'interviens sur les missions de direction financière et de stratégie globale, tandis que Manon est spécialisée dans le contrôle de gestion, avec une approche très opérationnelle.

Agglomag : Pourquoi avoir choisi la pépinière d'entreprises Ariane ?

Anthony Pitiot : Nous avons choisi la pépinière Ariane pour son environnement dynamique et stimulant, idéal pour une entreprise en plein développement comme la nôtre. C'est un véritable écosystème entrepreneurial qui favorise les synergies, l'entraide et les opportunités de collaboration.

Nous bénéficions d'un accompagnement structuré et de qualité, avec un accès à des ateliers, des experts, et un réseau local solide. C'est un cadre qui nous permet de nous concentrer sur notre cœur de métier tout en accélérant notre développement.

■ Contacts :

KNP Finance
Anthony PITIOT
a.pitiot@knp-finance.fr • 06 59 54 82 00
23 B rue Denfert Rochereau
38200 Vienne

Boostez votre activité !



Ariane, la pépinière de l'Agglo est membre du réseau de pépinières d'entreprises et incubateurs de la Région Rhône-Alpes. C'est à ce titre qu'Ariane a été choisi en début d'année comme opérateur pour déployer sur notre territoire le dispositif « Accélérateur Création Individuelle ». Ce dispositif, prometteur, s'adresse aux entrepreneurs en activité depuis moins de trois ans et s'inscrit dans le programme « Entrepreneuriat Quartier 2030 » de Bpifrance, auquel appartient aussi Citeslab, porté par l'Agglo.

Son objectif est d'aider les entrepreneurs en activité depuis moins de 3 ans à pérenniser leur activité. Il propose un accompagnement intensif sur 12 mois comprenant des formations collectives, du coaching individuel, des ateliers pratiques... Les participants bénéficient d'un accès à des outils, à un réseau de soutien et à un accompagnement personnalisé pour assurer une croissance durable.

■ **Une première promotion de l'accélérateur création individuelle a retenu 5 entrepreneurs du territoire** en janvier dernier. La prochaine campagne de recrutement commence à la fin du mois de juin. Le jury se réunit mi-septembre pour sélectionner les lauréats de ce dispositif.

■ **Vous avez créé votre entreprise depuis moins de 3 ans ? Vous avez besoin d'être accompagné** pour pérenniser votre entreprise ? Un

coup d'accélérateur vous aiderait à garantir un chiffre d'affaires et un salaire convenable.

Rendez-vous pour découvrir le programme et proposer votre candidature à l'occasion d'une information collective le 10 juillet de 8h30 à 10h à la pépinière Ariane.

■ Plus d'infos :

entreprendre.vienne-condrieu-agglomeration.fr
04 74 78 89 00



Valoriser & préserver



Les déchèteries : modalités d'accès et conseils pratiques !



Vienne Condrieu Agglomération dispose d'un réseau de 5 déchèteries accessibles aux usagers particuliers résidant ou ayant une résidence secondaire sur le territoire de l'Agglo, et sous certaines conditions :

- **Disposer d'une carte d'accès**, délivrée uniquement par la mairie de votre résidence sur présentation d'un justificatif de domicile.
- **Respecter le règlement des déchèteries** notamment le volume de déchet maximum autorisé, les indications données pour le dépôt des déchets, la sécurité, la circulation et le stationnement des véhicules sur le site.

Lors de votre arrivée en déchèterie, vous devez vous arrêter au « stop » ou aux barrières d'entrée. Les gardiens de déchèterie sont responsables de l'ouverture de celles-ci et de la gestion des flux de déchets. Il est inutile de klaxonner. **Vous devez déclarer spontanément aux gardiens la nature et le volume de vos déchets.**

Si vous apportez des déchets chimiques (peintures, engrais...) qui ne sont plus dans leur emballage d'origine ou si l'étiquette n'est plus présente, il est important de l'identifier en écrivant lisiblement le nom sur le contenant. Cela permettra aux gardiens d'optimiser

le tri de ces produits pour éviter tout accident lié aux mélanges de produits incompatibles.



- Retrouvez les horaires des 5 déchèteries en page 39
- Le dernier accès autorisé est fixé 10 minutes avant la fermeture du site les matins et après-midis.
- En cas de forte affluente (notamment le samedi), un temps d'attente est à prévoir entre 10h et 12h et entre 14h et 16h30. Choisissez bien votre créneau horaire !
- En cas d'épisode de canicule, et pour le confort de chacun, les horaires d'ouverture des déchèteries sont adaptés, de 7h à 14h. **Une communication est faite sur les réseaux sociaux et le site internet de l'Agglo.**

PLUS D'INFOS ET RÈGLEMENT COMPLET

www.vienne-condrieu-agglomeration.fr > rubrique Je vais en déchèterie.



Valorisation des déchets

Vos couettes et voilages ont une seconde vie !

Depuis février, grâce au partenariat entre Vienne Condrieu Agglomération et l'Éco-organisme Écomaison, les couettes, voilages et divers articles rembourrés de literie et d'assise sont à déposer dans les déchèteries équipées d'un espace dédié : à Ampuis, Vienne et Villette-de-Vienne.

Désormais, sur ces trois déchèteries, un espace dédié, à proximité de la benne mobilier, vous permet de déposer, dans un grand sac, vos couettes, oreillers, rideaux, sacs de couchage, stores intérieurs en tissus...

Ce dispositif de collecte spécifique permet de séparer ce type de déchets afin de mieux les valoriser pour leur offrir une deuxième vie, soit en les recyclant, soit en les utilisant comme source d'énergie.

Attention, certains déchets sont interdits. Selon leur nature, il convient de les déposer soit dans les bennes textiles disponibles sur l'ensemble du territoire, soit dans la benne des encombrants dans une des 5 déchèteries de l'Agglo.



Linge de lit : plaid, couverture, couvre-lit, dessus de lit, boutis, chemin de lit, tapis, tour de lit, gigoteuse, alèse, protège-matelas, drap housse, drap plat, housse de couette, taie d'oreiller, protège oreiller, cache-sommier, textile d'habillement, tapis de bain



Si vous avez un doute, le gardien est là pour vous conseiller.

Couette, couette pour enfant, édredon, oreiller (ergonomique, de voyage), traversin, polochon, coussin (y compris coussin à recouvrir), sac de couchage, sur-matelas ne comportant pas de mousse/latex ou ressorts, coussin pour animaux domestiques, relève matelas, rideau, voilage, store intérieur en tissu, décoration textile (macramé, guirlande en tissus)



Valorisation des déchets

Vos appareils électriques méritent de vivre le plus longtemps possible !

Quelques exemples pour préserver vos appareils

- **Pensez à fermer rapidement** la porte de votre réfrigérateur ou de votre congélateur. Cela les aidera à supporter la chaleur de l'été !
- **N'oubliez pas de dépoussiérer** la grille noire à l'arrière de votre réfrigérateur au moins 1 fois par an.
- **Détartrez votre lave-linge** 1 à 2 fois par an.
- **Rincez le filtre** de votre lave-vaisselle 1 fois par semaine.

Vous pouvez faire réparer vos appareils et bénéficier pour certains appareils d'un bonus réparation si le réparateur est labellisé QualiRépar. **Faire réparer votre appareil en panne préserve les ressources naturelles.**

Si vos appareils sont complètement hors d'usage, pensez tout d'abord à les faire reprendre par le magasin ou le distributeur qui vous livre le nouvel appareil. Ils ont l'obligation de reprendre votre ancien appareil au moment de l'achat en point de vente ou au moment de la livraison. Sinon, vous pouvez également déposer vos anciens appareils hors d'usage en déchèterie.

Dans tous les cas, ils suivront une filière de recyclage adaptée.

Ils seront dépollués et leurs matières réutilisées pour fabriquer de nouveaux produits.

Ça vaut donc le coup pour l'environnement mais aussi pour votre santé !

Vous pouvez les aider en faisant les bons gestes !



PLUS D'ASTUCES POUR PRENDRE SOIN DE VOS APPAREILS ÉLECTRIQUES SUR :

<https://www.ecosystem.eco/comprendre/prevenir-panne>

COMMENT RÉPARER ?

www.vienne-condrieu-agglomeration.fr > rubrique Je répare



Valorisation des déchets

Gros volume de végétaux et peu de temps ?

En 2024, 81 kg de végétaux par habitant ont été produits, ce qui représente 7 600 tonnes à l'échelle du territoire !

Située à Eyzin-Pinet, la compostière récupère les apports directs des particuliers habitant sur le territoire de l'Agglo.

L'accès est gratuit, sur présentation obligatoire de la carte de déchèterie.

Les quantités sont limitées à 500 kg par apport et à 3 tonnes par an.

Une plateforme de vidage adaptée aux manœuvres et aux dépotages directement au sol, vous permet de décharger votre remorque de végétaux plus facilement et plus rapidement qu'en déchèterie.

Cette plateforme de compostage accepte les tontes de gazon, les



plantes, les feuilles, les tailles d'arbustes et d'arbres d'un diamètre inférieur à 15 cm.

Attention toutefois, la Renouée du Japon et les branches supérieures à 15 cm de diamètre ne sont pas acceptées.

INFOS PRATIQUES

07 69 78 39 24

1 706, route de la Compostière - 38780 Eyzin-Pinet

■ Du lundi au vendredi : 8h - 12h et 13h30 - 17h.

■ Le samedi : (du 15/03 (ou 2^e samedi de mars) au 30/11) : 8h - 12h et 13h30 - 15h30 (du 01/12 au 15/03) : 8h - 12h



Valorisation des déchets

Le compostage,

une pratique qui se répand sur le territoire !

En 2024, chaque habitant du territoire a produit en moyenne 213 kg d'ordures ménagères. Ce chiffre, même s'il reste élevé, est en diminution car c'était 248 kg par an et par habitant en 2010.

Cette diminution significative témoigne de l'efficacité des efforts des habitants à trier leurs déchets et à les valoriser notamment par le compostage des déchets alimentaires.

Sur les 213 kg par an et par habitant, on estime qu'encore 30 % de ces déchets seraient compostables. Poursuivons l'effort de composter !

Depuis 2009, l'Agglo multiplie les actions pour développer la pratique du compostage sur le territoire. Aujourd'hui, les chiffres parlent d'eux-mêmes :

■ **14 000 composteurs individuels** ont été distribués gratuitement aux habitants.

■ **400 lombricomposteurs** ont été fournis gratuitement.

■ **110 sites de compostage collectifs** sont en place et fonctionnent sur le territoire de l'Agglo : compostage partagé en pied d'immeuble, compostage en établissements scolaires, compostage de quartier dans les centres-bourgs des communes...

PLUS D'INFOS

Vous avez des questions ?

04 74 53 45 16 - gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Vous n'êtes pas encore équipé ?

Il suffit de vous rendre sur le site de Vienne Condrieu Agglomération > Rubrique Mes Démarches, et demander gratuitement un composteur ou un lombricomposteur. Vous pourrez alors choisir la solution appropriée à votre habitation et remplir le formulaire associé.



En maison avec jardin

En appartement

En pied d'immeuble ou en établissement

Pour rappel, en complément, des bornes de collecte de biodéchets sont aussi installées pour l'habitat dense.



Plan Climat : trois initiatives récompensées pour un avenir durable

Le 10 mars dernier s'est tenue la 2^e édition des Rencontres du Plan Climat, au cours de laquelle 3 porteurs de projets ont été récompensés pour leurs initiatives qui contribuent à la transition écologique au niveau local : Maison Durable, la Centrale Villageoise de la Région de Condrieu et Texabri.

Nous vous présentons ici Maison Durable. La Centrale Villageoise de la Région de Condrieu et Texabri seront présentés dans l'Agglomag de septembre.

MAISON DURABLE

Aurélie Dolbeau a longtemps travaillé comme costumière ou décoratrice dans le cinéma. Elle a fini par quitter ce milieu parisien incompatible avec ses projets de vie familiale et est revenue dans la région de Cheyssieu d'où elle est originaire.

Aurélie a décidé de donner un nouveau sens à son métier en mettant son savoir-faire au service des particuliers et des entreprises. Elle voulait ajouter de la durabilité à son expertise de décors, imaginer des endroits, des espaces avec de la seconde main et du "chiné". À l'époque, il n'existait pas d'entreprise de ce genre. Elle a donc créé son propre studio.

Aurélie a fait ses preuves avec un projet d'Habitat et Humanisme à Lyon : **elle a ainsi décoré plusieurs tiers-lieux et tables d'hôtes solidaires**. Peu à peu, les clients ont commencé à se laisser convaincre par **sa créativité et sa démarche durable** : boutiques

de prêt-à-porter, restaurants, lieux de travail...

Quand Aurélie est arrivée sur **le projet du restaurant Lupo, à Vienne**, il ne restait que les murs d'enceinte.

Elle a ainsi pu penser le restaurant dans sa globalité, des murs intérieurs jusqu'à la vaisselle qui devait mettre en valeur la carte variée du restaurant, en passant par les déplacements du personnel du restaurant.

Parmi les idées mises en place, on peut citer : **les verres surcyclés à partir de bouteilles de vin, les murs « trash wall » peints avec de la peinture**

minérale sans solvants, mais aussi le papier peint chiné ou le mobilier de la terrasse en matériaux recyclés. Aurélie de préférence travaille avec des artisans locaux.

Selon Aurélie, la seconde main, ce n'est pas vieillot ! Chercher ce qui existe déjà doit être un réflexe.

■ Contact Maison Durable

www.instagram.com/maison_durable/

www.maisondurable.eco

[Retrouvez les portraits des 2 autres lauréats dans l'Agglomag de septembre.]





Garder son logement frais en été sans climatisation, comment faire ?



© AdobeStock

En été, les températures extérieures élevées peuvent générer inconfort et surchauffe dans l'habitat. Il y a plusieurs façons d'améliorer le confort d'été sans avoir recours à un climatiseur. Depuis des gestes simples jusqu'à des travaux de rénovation énergétique, voici les principes qui garantissent une meilleure protection de votre logement contre la chaleur.

1 Adoptez les éco-gestes du confort d'été, ils permettent de préserver la fraîcheur dans votre logement

- **Fermez les volets et les fenêtres** dès que la température extérieure est supérieure à la température intérieure, cela limite les apports de chaleur solaire
- **Faites de la ventilation nocturne** : ouvrir les fenêtres et volets la nuit pour créer un courant d'air, cela permet de chasser la chaleur et faire rentrer la fraîcheur
- **Limitez l'utilisation des appareils électroménagers** (four, sèche-linge etc.), ils dégagent de la chaleur et font monter la température
- **Installez un ventilateur**, il permet un brassage d'air et améliore le confort ressenti
- **Créez des îlots de fraîcheur** : étendre un linge humide dans le logement, utiliser un brumisateur etc.

Astuce Anticipez les fortes chaleurs et mettez en place ces éco-gestes quelques jours avant l'augmentation des températures.

2 L'inertie thermique pour maintenir une température stable

L'inertie thermique d'un bâtiment est sa capacité à stocker la fraîcheur et à la restituer petit à petit. Plus elle est élevée, plus le bâtiment mettra du temps à se réchauffer. Une forte inertie est donc un atout pour le confort d'été. Engager des travaux d'isolation peut améliorer le confort d'été. Pour profiter au mieux de l'inertie de votre logement, les solutions les plus appropriées sont :

- **le choix de matériaux isolants denses ;**
- **l'isolation de la toiture ;**
- **l'isolation des murs par l'extérieur.**

Une bonne inertie thermique permet un déphasage thermique, c'est-à-dire un **décalage de plusieurs heures entre le pic de chaleur au cœur de la journée et le ressenti de cette chaleur dans le logement**. Ce déphasage thermique permet alors d'évacuer cette chaleur lors de la ventilation nocturne.

À NOTER

Le recours à un climatiseur doit être une solution de dernier recours car :

- Il est énergivore et peut vite faire gonfler la facture d'électricité ;
- Il est mal adapté au changement climatique car rejette de l'air chaud à l'extérieur, augmentant ainsi les températures et aggravant les canicules.



cycle de l'eau

4 chantiers majeurs en cours sur le territoire

LES HAIES

Construction d'une nouvelle station d'épuration

Devenue non conforme en raison d'une augmentation de la population du bourg, la station d'épuration des Haies sera bientôt remplacée par un tout nouvel équipement dont la capacité atteindra 650 équivalents habitants. Elle sera dotée d'un système de filtration sur lits plantés de roseaux et pourra traiter les pollutions carbonées à l'azote et au phosphore. Débuté en novembre 2024, les travaux se termineront en juin 2025 avec son raccordement et sa mise en service.

■ **Montant des travaux :** 680 k€ HT, dont 260 k€ HT financés par l'agence de l'eau



SAINT-JEANNAISE

Raccordement des effluents de la région Saint-Jeannaise au système d'assainissement de Vienne sud

Les stations d'épuration de Savas-Mépin, de Châtonnay / Sainte-Anne sur Gervonde et de Saint-Jean-de-Bournay ainsi que les lagunages naturels de Royas, de Charantonay, de Beauvoir-de-Marc et de Meyrieu-les-Etangs (Bièvre Isère communauté) étaient des installations non conformes.

Le rendu des études hydrogéologiques, les échanges entre les services préfectoraux et les collectivités riveraines ainsi que les études de faisabilité menées par Bièvre Isère Communauté et Vienne Condrieu Agglomération ont conduit à mettre en place un transit des eaux usées de ces secteurs vers la station d'épuration de Vienne Sud. Certaines phases de travaux impactent les communes d'Estrablin et de Vienne (secteur Lafayette) jusqu'en décembre.



© Actua Drone, Thierry Eyraud

EYZIN-PINET

Construction d'une station de pompage et d'un bassin de stockage d'eaux usées

Il s'agit de la dernière phase d'un programme de travaux comprenant la création d'un réseau de collecte d'eaux usées des hameaux de La Marauque, le Rousset et le Colas et la création d'un réseau de transit permettant de raccorder le réseau des eaux usées d'Eyzin-Pinet à celui du hameau de Chaumont. La construction d'une station de pompage et d'un bassin de stockage des eaux usées (qui sera utilisé par temps de pluie) permettra d'abandonner la station d'épuration actuelle devenue non conforme. Les eaux usées seront acheminées vers la station d'épuration de Vienne Sud pour y être dépolluées avant d'être rejetées dans le Rhône à Reventin-Vaugris.

Ce nouvel ouvrage aura un système de pompage d'une capacité de 2 fois 40 m³/h et un bassin de stockage des eaux usées par temps de pluie de 100m³.

Le raccordement et la mise en service de la nouvelle station auront lieu en juin 2025.

■ **Montant des travaux :** 640 k€ HT, financés par Vienne Condrieu Agglomération et l'agence de l'eau



© J. Martinez



CHUZELLES

Renouvellement d'un collecteur d'eaux usées de transit

Afin de supprimer les problématiques d'infiltration qui provoquaient régulièrement des débordements d'eaux usées sur le stade de Chuzelles, l'Agglo a engagé en avril dernier, la rénovation du collecteur d'eaux usées situé sous la route de la Sévenne. Ces travaux ont aussi permis de déplacer ce réseau sous la RD123, ce qui facilitera largement l'exploitation et la maintenance du réseau d'assainissement grâce à son nouvel emplacement sous le domaine public.

Ces travaux devraient s'achever en septembre 2025.

■ **Montant des travaux :** 830 k€ HT, financés par Vienne Condrieu Agglomération.

[dimanche
29 juin]

C'est la journée marathon de Jazz à Vienne !

De 6h30 à 23h, Jazz à Vienne vous propose une série de concerts et de spectacles dans toute la ville. Avec 8 lieux, 13 événements et 70 artistes, la journée promet d'être riche en musique et en découvertes.

Voici un aperçu du programme :



06:30 > 07:30

Concert au lever du soleil

avec « *Ostinatos Piano Solo* » par *Xavier Thollard à Pipet*.

07:30 > 11:00

Petit-déjeuner en musique

à *Cybèle* (payant, sur réservation).

09:00 > 11:00

Randonnée musicale

Départ de *Cybèle* et arrivée aux *Terrasses de la maison du festival*.

10:00 > 18:00

Salon du disque à *Cybèle*.

11:15

Concert de *Siân Pottok* à l'*Odéon*.

12:30

Déjeuner en musique avec *Edinburgh Academy Big Band* à *Cybèle*.

14:00 > 17:00

Mart Kart

avec *Live Band* au *Musée Saint-Pierre*.
Jeux en accès libre de 14 à 15h.
Tournoi de 15h à 17h.

15:15 > 16:15

Concert

de *Blu Wulu* à *Cybèle*.

16:00 > 16:45

Morphing

Spectacle jeune public au *Club*.

16:00 > 19:30

Atelier POSCA

Jazz for Kids à *Cybèle*.

18:00 > 19:30

Concert

de l'*Ensemble National de Reggae (ENR)* sur la place de l'*Hôtel de Ville*.

20:00 > 23:00

Bal

Lindy Hop à *Cybèle*.

21:30 > 22:30

Concert

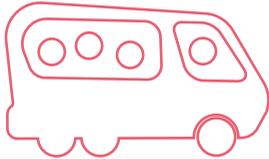
de *Totems* au *Centre d'art contemporain La Halle des bouchers*.

À SAVOIR !

Tous les concerts de cette journée marathon sont gratuits, mais la plupart nécessitent une réservation. Pour plus d'informations et pour réserver vos places, rendez-vous sur jazzavienne.com



Venir au festival



En navette

Pour faciliter votre arrivée sur les sites du festival et réduire l'utilisation de la voiture en centre-ville, Jazz à Vienne, en étroite collaboration avec l'Agglo, met à disposition des parkings relais gratuits aux entrées de Vienne. Pendant toute la durée du festival (sauf le dimanche 29 juin), les navettes bus L'va vous transportent gratuitement avant et après la fin des concerts sur présentation d'un billet de concert valide. Ces navettes sont sans arrêt entre les parkings relais et le festival.



26 ▶ **11** / **2025**
JUN JUILLET / 44^e ÉDITION

Restez connectés à Jazz à Vienne !
jazzavienne.com



Parking relais Nord

Chemin des Lônes, 38200 Vienne

Parking E.Leclerc Estressin ↔ Place du Jeu de Paume.

Parking relais Sud

17, Boulevard Pacatianus, 38200 Vienne

Stade Jean Etcheberry ↔ Place du Jeu de Paume

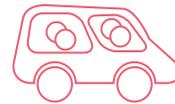
Parking relais Est

ZA de la Gère, 38200 Vienne

Intermarché Malissol ↔ Théâtre Antique Aller



À SAVOIR !



Dans un intérêt environnemental et social, pensez à mutualiser votre véhicule et à partager votre trajet en utilisant les parkings relais pour vous rendre au festival. Trouvez un covoiturage en rejoignant notre communauté grâce au groupe Facebook dédié au "Covoiturage Jazz à Vienne" ou sur la plateforme de covoiturage de la Région Auvergne-Rhône-Alpes MOV'ICI.

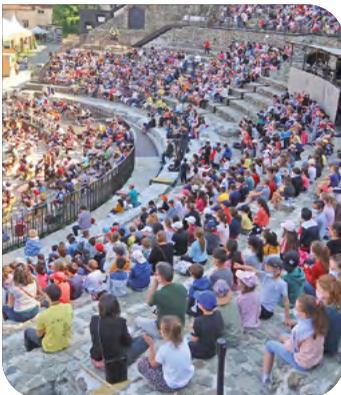
Parkings en centre-ville

- **Parking Effia Gare de Vienne:**
rue Émile Romanet, 38200 Vienne
- **Parking Saint-Marcel:**
rue des Célestes, 38200 Vienne
- **Parking Centre Ancien:**
rue Cuvière, 38200 Vienne
- **Parking de la Petite Vitesse:**
montée de la Petite Vitesse, 38200 Vienne
- **Parking Saint-Romain-En-Gal:**
380 D502, 69560 Saint-Romain-en-Gal



Bonne nouvelle !

Les TER qui assureront le retour des spectateurs sur Lyon s'arrêteront aussi à Chasse-sur-Rhône ! retrouvez les horaires sur jazzavienne.com



Le concert jeune public des 23 et 24 juin à 10h

Il rassemble chaque année 8 000 élèves des classes primaires du territoire. Cette année, c'est Jeanne Michard, musicienne, saxophoniste et compositrice qui présentera une création imaginée spécialement pour le festival "L'envol cuivré des oiseaux" - Wahzo Brass Band Plus d'une soixantaine de musiciens mais aussi d'enfants se partageront la scène.

Chaque année, le spectacle ne se déroule pas seulement sur scène, mais aussi dans les gradins, créant une expérience interactive, joyeuse et émouvante.

Le concert jeune public, est pour la première fois ouvert au grand public au prix de 15 € l'entrée.

Billetterie : jazzavienne.com ou par téléphone : 04 74 78 87 87

Dans les communes de
Vienne Condrieu Agglomération

du 27 juin
au 5 septembre

33^e
ÉDITION



Ciné
été
2025

ACCÈS
LIBRE &
GRATUIT

Alors on sort !

Sous réserve
de modifications



Moon le panda
Vendredi 27 juillet
Vienne - Parc de Gémens
Lundi 30 juillet
Les Côtes-d'Arej



Paddington au Pérou
Mercredi 2 juillet
Échalas
Lundi 7 juillet
Vienne - Centre social
d'Estressin
Vendredi 8 août
Loire-sur-Rhône



En fanfare
Jeudi 3 juillet
Sainte-Colombe
Mercredi 6 août
Trèves
Lundi 18 août
Eyzin-Pinet



**Les Bodin's
partent en vrille**
Mardi 8 juillet
Les Haies
Mercredi 13 août
Chasse-sur-Rhône



Pour l'honneur
Mercredi 16 juillet
Septème



Un p'tit truc en plus
Vendredi 18 juillet
Chuzelles
Jeudi 14 août
Vienne - Centre social
d'Estressin
Jeudi 21 août
Condrieu



God Save the Tuche
Lundi 21 juillet
Serpaize
Mercredi 30 juillet
Pont-Évêque



Blanche Neige
Mercredi 23 juillet
Pont-Évêque



**En tongs au pied
de l'Himalaya**
Jeudi 24 juillet
Estrablin



Une nuit au zoo
Vendredi 25 juillet
Chasse-sur-Rhône
Jeudi 4 septembre
Vienne - Centre social de
Malissol



**C'est le monde
à l'envers !**
Lundi 28 juillet
Moidieu-Détourbe
Lundi 25 août
Seyssuel



On ira
Mardi 29 juillet
Saint-Romain-en-Gal
Mercredi 20 août
Tupin-et-Semons



**Ma Mère, Dieu
et Sylvie Vartan**
Jeudi 31 juillet
Vienne - Hôtel de Ville



**Flow, le chat
qui n'avait plus peur
de l'eau**
Lundi 4 août
Jardin
Mercredi 27 août
Vienne - Centre socioculturel
La Fabrique Vallée de Gère



Monsieur Aznavour
Mardi 5 août
Ampuis
Vendredi 5 septembre
Loire-sur-Rhône



Le Routard
Lundi 11 août
Vienne - Centre
socioculturel de l'Isle



**Aimons-nous
vivants**
Mardi 19 août
Reventin-Vaugris



Doux Jésus
Mardi 26 août
Saint-Sorlin-de-Vienne



**La Famille
Hennedricks**
Mardi 2 septembre
Villette-de-Vienne

ATTENTION - Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte et ne doivent pas gambader.

info
jeunes
L'AGGLOMÉRATION DES POSSIBLES

Plus d'infos
Bureau Information Jeunesse 04 74 78 31 73 • bij@mairie-vienne.fr
sur www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

Vienne
Condrieu
Agglomération

graphisme : Catherine Omon

Se sentir en vacances tout en restant chez soi et pourquoi pas ?

Cochez les cases de la liste des activités à faire en famille, avec vos copains ou votre famille. (Re)découvrez ce qui vous entoure sans aller au pas de course, prenez le temps d'ouvrir les yeux sur les beautés cachées, ou celles que vous avez sous le nez au quotidien... sans trop le savoir.

IDÉE N°1

Tout l'été, découvrez des visites insolites en soirée pour percer les mystères de Vienne.

- ▶ **Le vendredi de 17h à 19h :**
 - **Caves et cours secrètes...** Pénétrez dans des lieux inattendus pour mieux comprendre l'histoire de Vienne !
 - ▶ **Le mercredi et le vendredi de 21h à 23h, en alternance**
 - **Nuits et légendes :** découverte nocturne des principaux monuments dans une atmosphère unique, au fil de récits ou de légendes.
 - **Les crimes qui ont marqué l'Histoire :** la bande à Bonnot, les Templiers, les Rois Maudits... De nombreux récits sombres et mystérieux émaillent l'histoire de Vienne.



IDÉE N°3

Le long du Rhône au fil de la ViaRhôna

Le long des berges, les plaisirs simples prennent le dessus : pique-nique, sentiers aménagés, pauses guinguette à **l'île Barlet** ou à **la Traille...** l'ambiance est à la détente et surtout, faite une halte à **l'île du Beurre**, un écrin de biodiversité aux allures de mangrove.

- ▶ **Pas de vélo sous la main ?** Direction le Pavillon du tourisme, qui propose des vélos mécaniques ou à assistance électrique à la demi-journée ou à la journée.
- ▶ **Ou, rendez-vous avec Wine and Ride** pour un balade accompagnée en Vélo électrique ou **Mobilboard Condrieu** pour une découverte du vignoble en gyropode ou en vélo-debout.

IDÉE N°2

Chaque week-end, des Rendez-Wine pour découvrir le vignoble

- ▶ **Le vendredi de 18h30 à 20h30 : Les Wine'Notes,** jazz et danse s'accordent aux arômes d'un Condrieu ou d'une Côte-Rôtie, pour une soirée entre musique et dégustation.
- ▶ **Le samedi, 9h à 11h30 : Les Rando'Wine,** balades guidées dans le vignoble pour mêler efforts doux et plaisirs de la vigne.
- ▶ **Le samedi à 10h et 11h : Côte-Rôtie Tour ;** à bord du Vienne City Tram, cap sur les hauteurs de la Côte-Rôtie ; visite commentée prolongée par une dégustation.
- ▶ **Le dimanche de 11h à 15h : Brunch(dj)vin :** un buffet sucré-salé imaginé par les restaurateurs locaux, à savourer au cœur même du domaine viticole.



© Instapades Studio

IDÉE N°4

En famille ou en tribu, pour une journée en plein air, cap sur :

- **Loupisco Park :** un parc de loisirs à ciel ouvert, niché dans un écrin de verdure
- **Cîmes Aventures :** des parcours d'accrobranche pour tous les niveaux, dont un dédié aux enfants.
- **Explor'Games® :** des jeux de piste immersifs au cœur de la nature.
- **Rêve Gris :** énigmes lors d'escape games gourmands en forêt, à la croisée du jeu et des saveurs.
- **Partez à la chasse aux Gnolus,** de malicieuses petites créatures à retrouver au fil de parcours mêlant jeu et exploration.
- **Château de Septème :** tout l'été dans un décor d'exception, animations pour enfants, visites guidées et apér'o château.
- **Wam Park :** wakeboard, paddle, water kart, toboggan géant... ou simplement farniente sur les plages.

Pour faciliter votre quotidien, le site internet de l'Agglo vous permet d'effectuer un grand nombre de démarches en ligne. Vous pouvez aussi contacter chaque service de l'Agglo par mail ou par téléphone.

L'Agglo et VOUS



Pour mon tri, je demande

- un bac de collecte
- un composteur ou lombricomposteur
- mon kit de tri pour mes déchets alimentaires

Une question ? 04 74 53 45 16
gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Auprès du service Petite enfance

- Je préinscris mon enfant (ou futur enfant) dans une des 16 structures petite enfance de l'Agglo
- Je consulte et paye mes factures en ligne

Une question ? 04 27 87 80 00
petiteenfance@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Auprès du service Transports et mobilité

- J'ai une question sur mon abonnement scolaire gratuit (dom'école)
- Je demande un emplacement de stationnement vélo

Une question ? 04 74 78 78 89
transports@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Auprès du service Cycle de l'eau

- Je demande un abonnement à l'eau potable
- Je résilie mon abonnement à l'eau potable
- Je transmets l'index de mon compteur d'eau potable
- Je paye ma facture d'eau potable en ligne

Une question ? 04 87 59 14 50
regie-eau@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Auprès du service Urbanisme et aménagement

- Je réalise mes demandes sur le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme et Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA)

Une question ? 04 82 06 33 06
Autorisations des Droits des Sols (ADS)

Nos partenaires vous reçoivent à l'Agglo lors de permanences

- ADIL 04 76 53 37 30
- AGEDEN conseil info énergie : 04 76 23 53 50
- Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) : 04 74 78 78 83
- OPAH - Conseil travaux et rénovation logement
N° Vert 0 805 030 043
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
- SOLIHA Rhône / Grand Lyon : 04 37 28 70 20

les horaires de l'Agglo et de ses services



Les piscines

Port du bonnet obligatoire

Du 1^{er} au 29 juin

Stade nautique Françoise Clavery-Bouysson à Saint-Romain-en-Gal

■ Bassin extérieur 50 m : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12h à 13h30 et de 16h45 à 18h ■ Mercredi et samedi de 12h à 18h30 ■ Dimanche de 10h à 18h30

■ Petit bassin et pataugeoire : mercredi de 12h à 17h ■ Jeudi, vendredi de 17h à 18h ■

Samedi de 12h à 18h30 ■ Dimanche de 10h à 18h30

■ Bassin inox intérieur : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12h à 13h30 et de 16h45 à 19h30 ■ Mercredi de 12h à 19h30 ■ Samedi, dimanche de 12h à 13h30

Renseignement : 04 69 46 14 92

Piscine Lucien Millet à Eyzin-Pinet

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h30 à 13h30 et de 16h30 à 18h30 ■ Mercredi, samedi et dimanche de 11h à 18h30

Renseignement : 04 69 46 14 98

Piscine à Loire-sur-Rhône

Lundi, mardi et jeudi de 12h à 13h30 et de 16h30 à 19h ■ Mercredi de 9h30 à 13h30 et de 14h30 à 18h30 ■ Vendredi de 11h15 à 13h30 et de 16h30 à 19h

Renseignement : 04 69 46 14 96

Piscine à Villette-de-Vienne

Lundi de 12h à 13h45 et de 16h30 à 19h ■ Mardi et vendredi de 12h à 13h45 et de 16h30 à 18h ■ Mercredi de 12h à 18h ■ Jeudi de 12h à 13h45

Renseignement : 04 69 46 14 91

Du 30 juin au 31 août

Stade nautique Françoise Clavery-Bouysson à Saint-Romain-en-Gal

■ Extérieurs : du lundi au dimanche de 10h à 18h30

■ Bassin inox intérieur : du lundi au dimanche de 10h à 14h

Piscine Lucien Millet à Eyzin-Pinet

Du mardi au dimanche : 11h - 18h30

Lundi de Pentecôte : ouverture du Stade nautique (10h - 18h30) et de la piscine Lucien Millet (11h - 18h30)

Fermeture des piscines à Loire-sur-Rhône et à Villette-de-Vienne.

Achats carte PASS et réservation d'activités

www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

> rubrique Les piscines

Vienne Condrieu Agglomération

30, avenue du Général Leclerc
Espace Saint-Germain - Bâtiment Antarès
BP 263 - 38217 Vienne Cedex
Tél. : 04 74 78 32 10
info@vienne-condrieu-agglomeration.fr

L'accueil est ouvert :

du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h



N'hésitez pas à nous rejoindre et agrandir la Team de l'Agglo !

 Vienne Condrieu Agglomération

 www.vienne-condrieu-agglomeration.fr



Les déchèteries

Ampuis - Verenay - 1680, rue du Stade

• Lundi, vendredi et samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h

• Mardi, mercredi et jeudi de 13h30 à 18h

Chasse-sur-Rhône - 326, route de Communay

• Du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h

Pont-Évêque - ZI l'Abbaye

• Du lundi au samedi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h

Vienne - Saint-Alban-les-Vignes

• Du lundi au samedi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h

Villette-de-Vienne - 288, chemin du Maupas

• Du lundi au samedi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h

gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Vienne
Condrieu
Agglomération

CALENDRIER DU THÉÂTRE ANTIQUE

JA 77 à
VALLÉE
VIENNE

26 JUIN ▶ 11 JUILLET / 2025
44^e ÉDITION

Jeudi 26 juin

Soirée d'ouverture

- Avishai Cohen quintet
- Anne Pacey « Atlantis »

Vendredi 27 juin

- Parov Stelar
- Gallowstreet

Samedi 28 juin

Soirée guitare

- Thomas Dutronc
feat. Stochelo Rosenberg
- Biréli Lagrène, Martin Taylor
& Ulf Wakenius
« The Great Guitars »

Dimanche 29 juin

Off

Journée marathon en ville !

Lundi 30 juin

Soirée disco

- Dabeull
- Galliano

Mardi 1^{er} juillet

- Dee Dee Bridgewater
- Monty Alexander

Mercredi 2 juillet

Soirée jazz oriental

- Dhafer Youssef
- Rabih Abou-Khalil
« La Théorie des Cordes »
- Arooj Aftab

Jeudi 3 juillet

- Michael Kiwanuka
- Lusaïnt

Vendredi 4 juillet

Soirée jazz alternatif

- Kamasi Washington
- Meshell Ndegeocello
- Donny McCaslin & Ishkero

Samedi 5 juillet

Soirée Caraïbes

- Kassav'
- Ana Carla Maza
« Caribe World Tour »

Dimanche 6 juillet

- Ben Harper
& The Innocent Criminals
- Mountain Men

Lundi 7 juillet

Soirée soul

- Thee Sacred Souls
- Ben l'Oncle Soul
& Gospel Philharmonic
Experience

Mardi 8 juillet

Soirée jazz vocal

- Dianne Reeves
- Madeleine Peyroux
- Célia Kameni

Mercredi 9 juillet

Soirée hip-hop

- GoldLink
- Rejjie Snow

Jeudi 10 juillet

- Jamie Cullum
- Dominique Fils-Aimé

Vendredi 11 juillet

All Night

- Tiken Jah Fakoly
« Acoustic »
- Seun Kuti & Egypt 80
- BCUC
- Nana Benz du Togo
- NickyB
- Ninanda

Programmation complète sur
jazzavienne.com

JEREMY FERRODEAU

Licences : L-D-25-79 / L-D-25-81 / L-D-25-105